

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 533

26 février 2015

### SOMMAIRE

Babar .....	25584	IPharma Logistic S.A. ....	25544
Buwog Lux I S.à r.l. ....	25547	LB Luxembourg Two S.à.r.l. ....	25538
Câblinvest S.à r.l. ....	25541	Malerfachbetrieb Clemens G.m.b.H. ....	25538
Cabot Financial (Luxembourg) S.A. ....	25542	Marc Dieschbourg, Architectes S.A. ....	25538
Caesar Luxco S.à r.l. ....	25542	Marexbel S.A. ....	25538
Caféforum S.à r.l. ....	25546	MARK-CONSULT Luxembourg SPF ....	25539
Caine S.à r.l. ....	25546	Maxfrites S.A. ....	25539
California Invest .....	25546	Mirabellebam S.A. ....	25564
Calliste S.A. ....	25546	NovArtoMondo.999 S.à r.l. ....	25582
Camapa S.à r.l. ....	25547	Oxea S.à r.l. ....	25584
Canvest Corporation .....	25547	Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l. ....	25568
C Concept Luxembourg Sàrl .....	25541	Patron Capital Europe S.à r.l. ....	25540
Château l'Hermione S.A. ....	25542	Patron GP III Holdings S.à r.l. ....	25539
Chestone Participations .....	25543	Patron GP IV S.à r.l. ....	25539
Chestone Participations .....	25544	Pereccman S.A. ....	25584
C. Jans Energies S.A. ....	25541	Phrao Lux S.à r.l. ....	25545
ClearPriority Luxembourg S.à r.l. ....	25544	Pike Capital International S. à r.l. ....	25583
C&MI Holding .....	25542	Pilzenwelt S.A. ....	25583
Covidien Group S.à r.l. ....	25545	QM Holdings 5 S.à r.l. ....	25540
Covidien Holdings S.à r.l. ....	25545	Schreinerei Thomé s.à r.l. ....	25540
Covidien International S.à r.l. ....	25545	Second Euro Industrial Unna S.à r.l. ....	25540
Ehlisa Sàrl .....	25584	Sephora Luxembourg S.à.r.l. ....	25541
International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l. ....	25549	Sereco Ré S.A. ....	25541
		SSCP Vision Holdings S.C.A. ....	25550

**LB Luxembourg Two S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 3.500.000,00.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1B, rue Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 110.641.

—  
**RECTIFICATIF**

Suite à une erreur matérielle survenue dans la publication datée du 15 janvier 2015, et déposée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg le 16 janvier 2015, sous la référence L150010356:

Lors du conseil de gérance tenu en date du 12 décembre 2014, les gérants ont décidé d'accepter la démission de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg de son mandat de délégué à la gestion journalière avec effet immédiat et non de son mandat de gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, pour une durée indéterminée et avec date de nomination au 12 novembre 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2015.

Référence de publication: 2015012829/17.

(150014958) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Malerfachbetrieb Clemens G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6484 Echternach, 3, Sauergaass.

R.C.S. Luxembourg B 106.456.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 23 janvier 2015.

Signature.

Référence de publication: 2015012867/10.

(150015019) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Marc Dieschbourg, Architectes S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2167 Luxembourg, 21, rue des Muguets.

R.C.S. Luxembourg B 106.043.

*Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 26 novembre 2014*

1. Les actionnaires décident de renouveler le mandat des administrateurs pour une durée de six ans, leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2020:

- Monsieur Marc Dieschbourg, administrateur, demeurant au 78, rue des Eglantiers, L-1457 Luxembourg
- Madame Maria Pappa, administrateur, demeurant au 78, rue des Eglantiers, L-1457 Luxembourg
- Monsieur Paul Dieschbourg, demeurant à 61, rue de Mamer, L-8081 Bertrange

2. Les actionnaires décident de renouveler le mandat de la société anonyme Compliance & Control, 6 place de Nancy, L-2212 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 172.482 comme commissaire.

Le mandat du commissaire viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui se tiendra en 2020.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 janvier 2015.

*Pour la société*

Référence de publication: 2015012868/19.

(150014748) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Marexbel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 43.397.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société extraordinairement en date du 26 septembre 2014 à 15.00 heures*

L'assemblée générale constate le changement d'adresse de l'administrateur Madame Alexandra VANDERNIEPEN en B - 4000 Liège, 107, Rue des Glacis.

Pour extrait sincère et conforme  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2015012869/13.

(150015400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**MARK-CONSULT Luxembourg SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 53.131.

—  
*Extrait de la réunion du Conseil d'Administration du 19 janvier 2015:*

Le conseil d'administration décide de nommer Grant Thornton ABAX Investment Services, immatriculée au R.C.S. Luxembourg numéro B 147 837, siège social au 7A, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen en tant que dépositaire des titres au porteur de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

Référence de publication: 2015012870/13.

(150014749) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Maxfrites S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9964 Huldange, 54, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 93.607.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015012873/10.

(150014785) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Patron GP III Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 147.441.

—  
Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 23 janvier 2015 que le siège social de la société a été transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Société

Référence de publication: 2015012927/13.

(150015104) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Patron GP IV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 162.291.

—  
Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 23 janvier 2015 que le siège social de la société a été transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Société

Référence de publication: 2015012928/13.

(150015193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**QM Holdings 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.  
R.C.S. Luxembourg B 116.462.

—  
En date du 22 décembre 2014 l'associé Merrill Lynch Luxembourg Holdings S.à r.l. a vendu l'intégralité de ses parts sociales, soit 30 parts sociales au nouvel associé Peakside Capital Advisors AG, société anonyme, située à Bundesplatz 14, CH 6300 Zug, Suisse, immatriculée au registre de commerce de la Suisse sous le numéro CH-170.3.034.607-1.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

TMF Luxembourg S.A.

Signatures

Référence de publication: 2015012978/14.

(150014980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Patron Capital Europe S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 6, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 82.868.

—  
Il résulte des résolutions prises par le gérant unique de la société en date du 23 janvier 2015 que le siège social de la société a été transféré du 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg au 6, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La Société

Référence de publication: 2015012926/13.

(150015098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Schreinerei Thomé s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-6585 Steinheim, 8, route d'Echternach.  
R.C.S. Luxembourg B 99.274.

—  
Der Jahresabschluss zum 31. Dezember 2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2015013004/11.

(150014777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Second Euro Industrial Unna S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 16.604.250,00.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 105.400.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises par l'associé unique en date du 6 novembre 2014, que:

- Mme Monika KRAUSOVA, Gérant B de la Société a démissionné avec effet immédiat;
- M. Sascha JÖRGES, né le 6 juin 1977 à Langen (Allemagne) et résidant professionnellement au 14, Haydnstrasse, 64546 Mörfelden-Walldorf, Allemagne, a été nommé Gérant B de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Munsbach, le 15 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013008/16.

(150014524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Sephora Luxembourg S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 5, rue Alphonse Weicker.

R.C.S. Luxembourg B 56.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IF EXPERTS COMPTABLES  
B.P. 1832 L-1018 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2015013024/12.

(150014893) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**Sereco Ré S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2632 Findel, rue de Trèves, Findel Business Center, Complexe B.

R.C.S. Luxembourg B 43.830.

Le bilan au 31 août 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société SERECO RE S.A.*  
Aon Insurance Managers (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2015013025/11.

(150014859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

---

**C Concept Luxembourg Sarl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Koerich, 32, rue de Windhof.

R.C.S. Luxembourg B 166.414.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015013242/9.

(150015906) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Câblinvest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 137.413.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Extraordinaire au sein de ERES RCI S.à r.l., tenue à Luxembourg le 13 novembre 2014:*

Il convient de noter que l'actionnaire anciennement dénommé «ERES RCI S.à r.l.» se nomme dorénavant «Edmond de Rothschild Euroopportunities Invest S.à r.l.».

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013243/13.

(150016301) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**C. Jans Energies S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9631 Allerborn, Maison 3.

R.C.S. Luxembourg B 125.105.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 11 décembre 2014 à 15.30 heures*

L'assemblée constate le changement d'adresse de Monsieur Thierry HUPPERTZ, administrateur et administrateur-délégué en B - 4960 Ligneuville (Malmedy), 12, La Coulée.

Pour extrait sincère et conforme  
*Un administrateur*

Référence de publication: 2015013244/13.

(150015836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**C&MI Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 19, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 173.393.

---

Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour C&MI HOLDING*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015013245/11.

(150015545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Cabot Financial (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 6, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 171.245.

---

En date du 22 janvier 2015, l'associé unique de la Société a pris les résolutions suivantes:  
de prolonger le mandat d'administrateur de Audrey Lewis et Hugo Neumann et Duncan Smith et ce jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2015;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 2015.

Cabot Financial (Luxembourg) S.A.

Duncan Smith

*Administrateur*

Référence de publication: 2015013247/15.

(150016354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Caesar Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 167.152.

---

*Extrait des décisions prises par l'associé unique de la Société en date du 12 janvier 2015:*

- Prise de connaissance de la démission de Monsieur Guillaume Spinner en tant que gérant de la Société avec effet immédiat;

- Nomination de Monsieur Antoine Depigny, ayant pour adresse professionnelle Cœur Défense, Tour B, 100 esplanade du Général de Gaulle, 92932 Paris la Défense Cedex, France, né le 7 Janvier 1978 à Neuilly-sur-Seine, France, en tant que gérant de la Société avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Caesar S.à r.l.*

Référence de publication: 2015013248/16.

(150016369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Château l'Hermione S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 30, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 166.411.

---

Les comptes annuels au 31-12-2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Conseil d'Administration

Référence de publication: 2015013250/11.

(150015833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

**Chestone Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 187.860.

L'an deux mille quatorze, le trentième jour du mois de décembre;

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

ONT COMPARU:

CHESTONE INDUSTRY HOLDING, une société en commandite simple de droit luxembourgeois ayant son siège social au 412F, route d'Esch à L-2086 Luxembourg, et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 180523,

ici représentée par Monsieur Christian DOSTERT, employé, demeurant professionnellement à L-1466 Luxembourg, 12, rue Jean Engling, (le "Mandataire"), en vertu de procuration sous seing privé lui délivrée, laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le Mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec lui.

La partie comparante, seule et unique associée actuelle (l'"Associé") de la société à responsabilité limitée "Chestone Participations", établie et ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 187860, (la "Société"), ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que la Société a été constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 6 juin 2014, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2222 du 21 août 2014,

et que les statuts (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois le 2 septembre 2014 suivant acte reçu par le notaire soussigné, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 3454 du 19 novembre 2014;

- Que l'Associé, détenant 100% des parts sociales dans la Société ainsi que les droits de vote y attachés, s'est réuni en assemblée générale extraordinaire (l'"Assemblée"), à laquelle il se reconnaît dûment convoqué, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, il a délibéré sur les objets portés à l'ordre du jour suivant;

- Que l'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Réduction du capital social à hauteur de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de cinq millions quarante-deux mille cinq cents euros (5.042.500,- EUR) à un million quarante-deux mille cinq cents euros (1.042.500,- EUR), par annulation des quatre millions (4.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, actuellement détenues par "CHESTONE INDUSTRY HOLDING" et remboursement dudit montant de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) à l'associé pré-mentionné;

2. Détermination des modalités de remboursement;

3. Modification afférente du premier alinéa de l'article 5 des Statuts;

4. Divers.

Ensuite l'Assemblée, composée comme dit ci-avant, a pris, après délibération, à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée décide de réduire le capital social à hauteur de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) pour le ramener de son montant actuel de cinq millions quarante-deux mille cinq cents euros (5.042.500,- EUR) à un million quarante-deux mille cinq cents euros (1.042.500,- EUR), par annulation des quatre millions (4.000.000) de parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, actuellement détenues par "CHESTONE INDUSTRY HOLDING" et remboursement dudit montant de quatre millions d'euros (4.000.000,- EUR) à l'associé pré-mentionné.

Tous pouvoirs sont conférés à la gérance pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent, à l'annulation des parts sociales remboursées et au remboursement, en nature, du pré-mentionné associé.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier alinéa l'article 5 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social est fixé à un million quarante-deux mille cinq cents euros (1.042.500,- EUR), représenté par un million quarante-deux mille cinq cents (1.042.500) parts sociales avec une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune, entièrement libérées."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de mille quatre cent dix euros et les associés s'y engagent personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au Mandataire, ès-qualité qu'il agit, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, ledit Mandataire a signé ensemble avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. DOSTERT, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 6 janvier 2015. 2LAC/2015/379. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée.

Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013252/65.

(150016055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Chestone Participations, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2086 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 187.860.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 janvier 2015.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2015013253/14.

(150016062) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**IPharma Logistic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9991 Weiswampach, 2, Am Hock.

R.C.S. Luxembourg B 112.584.

Le Bilan au 31 décembre 2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 décembre 2014.

Chotin Barbara.

Référence de publication: 2015012128/10.

(150014455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**ClearPriority Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8399 Windhof, 4, rue d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 173.003.

Le bilan au 31.12.2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 2015.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.

Boîte Postale 1307

L – 1013 Luxembourg

Référence de publication: 2015013255/14.

(150015652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---



**Phrao Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1330 Luxembourg, 28, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 162.711.

—  
Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015012325/9.

(150013927) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

---

**Covidien Group S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 300.500,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.111.

—  
Avec effet au 26 janvier 2015, Eric Green n'est plus gérant de la Société.

Pour extrait conforme et sincère

Covidien Group S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015013259/13.

(150016038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Covidien Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.001,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3b, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 190.515.

—  
Avec effet au 26 janvier 2015, Eric Green n'est plus gérant de la Société.

Pour extrait conforme et sincère

Covidien Holdings S. à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015013260/13.

(150016040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Covidien International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 20.001,00.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3b, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 190.511.

—  
Avec effet au 26 janvier 2015, Eric Green n'est plus gérant de la Société.

Pour extrait conforme et sincère

Covidien International S.à r.l.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015013261/13.

(150016039) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Caféforum S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1212 Luxembourg, 16, rue des Bains.  
R.C.S. Luxembourg B 182.722.

—  
*Résolutions de l'associé unique*

- Mme Clotilde Cremona, gérant de société, née à Mont-Saint-Martin, le 20 Février 1970, demeurant à L-1318 Luxembourg, 41 rue des Celtes, est nommée gérant de la société.
- Il en résulte que la société a deux gérants: Mme Emmanuelle Favreau et Mme Clotilde Cremona.
- La société sera valablement engagée en toutes circonstances par la signature conjointe des deux gérants.

Luxembourg, le 26 janvier 2015.  
Business Development SA  
L'associé unique

Référence de publication: 2015013263/15.

(150015862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Caine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 130.127.

—  
*Extrait rectificatif concernant le dépôt nr L150015116 daté 23.01.2015*

Veillez noter que le nom de la personne mentionnée ci-dessous est Oliver Wolf et non Olver Wolf.

- Monsieur Oliver Wolf

Veillez modifier l'extrait RCS en conséquence.

Luxembourg, le 26 janvier 2015.  
Signature  
Mandataire

Référence de publication: 2015013265/15.

(150015857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**California Invest, Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 15, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 109.067.

Philippe NOCQUET démissionne à effet du 16 septembre 2013 de son poste d'administrateur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

P/° Philippe NOCQUET.

Référence de publication: 2015013266/10.

(150016251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Calliste S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9240 Diekirch, 44, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 94.660.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société, extraordinairement en date du 27 novembre 2014 à 9.00 heures*

L'assemblée générale prend bonne note du changement d'adresse des administrateurs:

Nicole LOBITZ, administrateur et administrateur-délégué,

Gilbert BROSIUS, administrateur,

Tom BROSIUS, administrateur,

Jill BROSIUS, administrateur,

vers l'adresse suivante: L-7475 Schoos, 10 Rue de l'Ecole.

Pour extrait sincère et conforme  
Un administrateur

Référence de publication: 2015013267/17.

(150015444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Camapa S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.338.158,00.**

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R.C.S. Luxembourg B 128.406.

Le siège social de l'associé, FADUVAL INVEST S.C.A., SICAV-FIS, a changé et est désormais au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 26 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013268/12.

(150016428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Canvest Corporation, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1720 Luxembourg, 6, rue Heinrich Heine.  
R.C.S. Luxembourg B 119.862.

Suite au transfert du 2 juillet 2014 la société Al-Said Limited, dont le siège se situe à 11A West Halkin Street, SW1X8JL Londres, Royaume-Uni a cédé 674 parts de la société Canvest Coporation S.à r.l. de la manière suivante:

674 parts sont transférées à 288348 British Columbia Ltd domicilié à 880-700 West Georgia Street, V7Y 1B6 Vancouver, B.C., Canada et enregistrée auprès du Registrar of Companies for Province British Columbia sous le numéro 288348.

Luxembourg, le 26 janvier 2015.

*Pour Canvest Corporation S.à r.l.*

United International Management

Référence de publication: 2015013269/15.

(150015795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Buwog Lux I S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 125.553.

In the year two thousand and fifteen, on the 15<sup>th</sup> of January.

Before Maître Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Immowest Lux I S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, incorporated on 27 February 2007 by deed of Me Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. (the "Mémorial") number 987 of 26 May 2007 and registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 125.553. The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time on 28 January 2014 by deed of the notary Me Blanche Moutrier, professionally residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg and published in the Mémorial number 860 of 3 April 2014.

The meeting was presided by Maître Michel Nickels, maître en droit, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer Maître Philippe Hoffmann, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from said attendance list, all five hundred (500) shares in issue in the Company were represented at the general meeting, and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

II. The item on which resolution is to be passed is the following:

Amendment of Article 4 of the articles of incorporation of the Company so that Article 4 of the articles of association of the Company reads as follows:

“ **Art. 4.** The Company will have the name Buwog Lux I S.à r.l.”.

Thereafter the shareholders of the Company resolved as follows:

*Sole resolution*

It is resolved to amend Article 4 of the articles of association of the Company so that Article 4 of the articles of association of the Company reads as set out in the above agenda.

*Costs and expenses*

The costs, expenses, remuneration or changes in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this notarial deed are estimated at approximately 1.200,-Eur.

There being nothing further items on the agenda.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French text, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quinze janvier.

Par-devant Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché,

S'est tenue

une assemblée générale extraordinaire de Immowest Lux I S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, constituée suivant acte passé devant Maître Joseph Elvinger le 27 février 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») sous le numéro 987 du 26 mai 2007 enregistré auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.553. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Me Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le 28 janvier 2014 et publié au Mémorial sous le numéro 860 du 3 avril 2014.

L'assemblée a été présidée par Me Michel Nickels, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire et scrutateur Maître Philippe Hoffmann, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés et le nombre des actions détenus appèrent de la liste de présence signée par les mandataires, le Président, le Secrétaire et le scrutateur du notaire soussigné. Cette liste restera annexée au présent acte afin d'être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Tel qu'il résulte de la prédite liste de présence, toutes les cinq cents (500) actions émises par la Société sont dûment représentées à la présente assemblée, et les actionnaires de la Société ont déclarés avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour et que l'assemblée peut donc régulièrement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Modification de l'article 4 des statuts de la Société de sorte qu'il est la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société aura la dénomination Buwog Lux I S.à r.l.».

Après délibération, l'assemblée a décidé à l'unanimité ce qui suit:

*Résolution unique*

Il a été résolu de modifier l'article 4 des statuts de la Société de la sorte que l'article 4 des statuts de la Société aura la teneur indiquée dans l'ordre du jour ci-dessus.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

*Dépenses*

Les dépenses, frais, rémunération ou charges, quelle que soit leur forme, seront payés par la Société sont estimés à 1.200.-Eur.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des parties comparantes, ce procès-verbal est rédigé en anglais suivi par une traduction française, qu'à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise faisant foi.

Fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après avoir lu ce procès-verbal, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: NICKELS, HOFFMANN, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16/01/2015. Relation: EAC/2015/1265. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Releveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 21/01/2015.

Référence de publication: 2015011356/86.

(150012948) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

---

**International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 31.000,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 165.205.

L'an deux mille quatorze, le trente et un décembre.

Pardevant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire de la société à responsabilité limitée International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l., dont le siège social est situé au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 165.205,

constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 novembre 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 186 du 23 janvier 2012. Les statuts de la société ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le même notaire en date du 4 avril 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, n° 1562 du 21 juin 2012.

L'assemblée est ouverte à 9h30 sous la présidence de Madame Corinne PETIT, employée privée, demeurant professionnellement au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg.

Madame la Présidente désigne comme secrétaire Monsieur Gianpiero SADDI, employé privé, avec même adresse professionnelle.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Corinne PETIT, prénommée.

Madame la Présidente expose:

a) En date du 31 octobre 2014 l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l., en liquidation a prononcé la clôture de la liquidation de la société;

b) Dans le cadre de cette assemblée générale, Mayfair Trust S.à r.l., agissant en qualité de liquidateur, a reçu le mandat de clôturer les comptes de la société et d'accomplir toutes les formalités et poser tous actes postérieurs à la clôture de la liquidation en vue de finaliser cette dernière;

c) Il est apparu qu'au moment de la clôture de liquidation de la société à responsabilité limitée International Financial and Commercial Holdings 1 S.à r.l. en liquidation, à savoir le 31 octobre 2014,

cette dernière détenait encore une participation dans la société italienne Investimenti Strategici Milanesi S.r.l. (en liquidation), avec siège social au 29 Via Montenapoleone, enregistrée auprès du Registre de Commerce de Milan, sous le numéro d'inscription et numéro fiscal 07805280968.

d) De ce qui précède, il y a lieu de constater que la liquidation de la société International Financial and Commercial Holdings S.à r.l. n'a pas été complètement terminée, que les pouvoirs cités sub. b) conférés par l'assemblée générale du 12 août 2014 à Mayfair Trust S.à r.l. ne permettent pas à celle-ci de réaliser les opérations qui seraient nécessaires en vue de terminer les opérations de liquidation encore pendantes.

e) En conséquence les anciens associés de la société, à l'unanimité, ont demandé à l'ancien liquidateur de convoquer une assemblée afin de décider de procéder à la réouverture purement et simplement de la liquidation afin de la terminer, proprement aux droits des parties. L'opération de réouverture n'est pas contraire à l'ordre public ni ne viole une disposition légale quelconque, mais au contraire, tend à assurer la conservation des droits des tiers vis-à-vis de la société.

Madame la Présidente prie ensuite le notaire d'acter que:

I. Les associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II. Qu'il ressort de la liste de présence que toutes les trois cent dix mille (310.000) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social de la société liquidée sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, qui peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Réouverture de la liquidation;
2. Nomination du liquidateur;
3. Fixation du siège social au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et
4. Mandat au liquidateur d'achever la liquidation.

Sur ce, l'Assemblée, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente et, après en avoir délibéré, a pris à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée générale décide la réouverture de la liquidation de la société.

*Deuxième résolution*

A été nommé liquidateur, la société «Mayfair Trust S.à r.l.», une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 2, Millewee, L-7257 Walferdange, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112.769.

*Troisième résolution*

L'Assemblée décide de fixer le siège social de la société au 51, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

*Quatrième résolution*

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif et apurer le passif de la société.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur dressera un inventaire détaillé des actifs et passifs de la Société et il sera investi des pouvoirs les plus étendus en vertu de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée (la Loi), afin d'accomplir ses fonctions (y inclus le droit de disposer sans limite des actifs de la Société). La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la signature unique du Liquidateur.

A ces fins, le Liquidateur est autorisé à passer tous les actes et accomplir toutes les opérations, y inclus ceux prévus par l'article 145 de la Loi. Le Liquidateur pourra, sous sa seule responsabilité, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à une ou plusieurs personnes ou entités, pour des opérations ou actes spécifiques.

Le Liquidateur est autorisé, à sa seule discrétion, à payer des avances sur les bonis de liquidation aux Associés, et ce conformément à l'article 148 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, Madame la Présidente clôture l'assemblée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétations données de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau, les associés présents et les mandataires des associés représentés ont tous signé avec le notaire instrumentant le présent acte, aucun autre associé n'ayant demandé de signer.

Signé: C. Petit, G. Saddi et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 2, le 12 janvier 2015. Relation: 2LAC/2015/862. Reçu douze euros Eur 12.-.

*Le Receveur (signé): Paul MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, aux fins d'inscription au Registre de Commerce.

Luxembourg, le 21 janvier 2015.

Référence de publication: 2015011364/87.

(150012915) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 janvier 2015.

**SSCP Vision Holdings S.C.A., Société en Commandite par Actions.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 193.874.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fourteen, on the eight of December.

Before the undersigned Maître Francis KESSELER, civil law notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

SSCP Vision S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having its registered office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, and in the process of registration with the Trade and Companies Registry of Luxembourg,

(the "Unlimited Shareholder")

and

Stirling Square Capital Partners Third Fund A Limited Partnership, a limited partnership registered in England (No. LP 16165) whose principal place of business is at 11-15, Seaton Place, St Helier, JE4 0QH Jersey, acting by its manager, Stirling Square Capital Partners Jersey Management III Limited, a Jersey limited company (No. 115818) whose principal place of business is at 11-15, Seaton Place, St Helier, GB-JE4 0QH Jersey; and

Stirling Square Capital Partners Third Fund B Limited Partnership, a limited partnership registered in England (No. LP 16166) whose principal place of business is at 11-15, Seaton Place, St Helier, JE4 0QH Jersey, acting by its manager, Stirling Square Capital Partners Jersey Management III Limited, a Jersey limited company (No. 115818) whose principal place of business is at 11-15, Seaton Place, St Helier, GB-JE4 0QH Jersey;

(the "Limited Shareholders")

Together the "Shareholders"

Represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, residing professionally in Esch/Alzette, by virtue of proxies given under private seal, which, initialled "ne varietur" by the proxyholder of the Shareholders and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Shareholders have requested the notary to draw up the following articles of incorporation of a "société en commandite par actions" which they declared to organize among themselves:

**1. Corporate form and name.** This document constitutes the articles of incorporation (the "Articles") of SSCP Vision Holdings S.C.A. (the "Company"), a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg including the law of 10 August 1915 on commercial companies as amended from time to time (the "1915 Law").

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company (the "Registered Office") is established in Luxembourg-Findel (commune Niederanven), Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The Registered Office may be transferred:

2.2.1 to any other place within the same municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by the Manager as defined in article 8.1 (the "Manager");

2.2.2 to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg (whether or not in the same municipality) by a resolution of the shareholders of the Company (a "Shareholders' Resolution") passed in accordance with these Articles and the laws from time to time of the Grand Duchy of Luxembourg including the 1915 Law.

2.3 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic, social or otherwise, which would prevent normal activity at the Registered Office, the Registered Office may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on the Company's nationality and the Company will, notwithstanding this temporary transfer of the Registered Office, remain a Luxembourg company. The decision as to the transfer abroad of the Registered Office will be made by the Manager.

2.4 The Company may have offices and branches, both in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

**3. Objects.** The objects of the Company are:

3.1 the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

3.2 to act as an investment holding company and to co-ordinate the business of any corporate bodies in which the Company is for the time being directly or indirectly interested, and to acquire (whether by original subscription, tender, purchase, exchange or otherwise) the whole of or any part of the stock, shares, debentures, debenture stocks, bonds and other securities issued or guaranteed by any person and any other asset of any kind and to hold the same as investments, and to sell, exchange and dispose of the same;

3.3 to invest and deal with the Company's money and funds in any way the Manager thinks fit and to lend money and give credit in each case to any person with or without security;

3.4 to borrow, raise and secure the payment of money in any way the Manager thinks fit, including by the issue (to the extent permitted by the 1915 Law) of debentures and other securities or instruments, perpetual or otherwise, convertible or not, whether or not charged on all or any of the Company's property (present and future) or its uncalled capital, and to purchase, redeem, convert and pay off those securities;

3.5 to acquire an interest in, amalgamate, merge, consolidate with and enter into partnership or any arrangement for the sharing of profits, union of interests, co-operation, joint venture, reciprocal concession or otherwise with any person, including any employees of the Company;

3.6 to enter into any guarantee or contract of indemnity or suretyship, and to provide security for the performance of the obligations of and/or the payment of any money by any person (including any body corporate in which the Company has a direct or indirect interest or any person (a "Holding Entity") which is for the time being a member of or otherwise has a direct or indirect interest in the Company or any body corporate in which a Holding Entity has a direct or indirect interest and any person who is associated with the Company in any business or venture), with or without the Company receiving any consideration or advantage (whether direct or indirect), and whether by personal covenant or mortgage, charge or lien over all or part of the Company's undertaking, property, assets or uncalled capital (present and future) or by other means; for the purposes of this article 3.6 "guarantee" includes any obligation, however described, to pay, satisfy, provide funds for the payment or satisfaction of, indemnify and keep indemnified against the consequences of default in the payment of, or otherwise be responsible for, any indebtedness or financial obligations of any other person;

3.7 to purchase, take on lease, exchange, hire and otherwise acquire any real or personal property and any right or privilege over or in respect of it;

3.8 to carry on any trade or business whatsoever and to acquire, undertake and carry on the whole or any part of the business, property and/or liabilities of any person carrying on any business;

3.9 to sell, lease, exchange, let on hire and dispose of any real or personal property and/or the whole or any part of the undertaking of the Company, for such consideration as the Manager thinks fit, including for shares, debentures or other securities, whether fully or partly paid up, of any person, whether or not having objects (altogether or in part) similar to those of the Company; to hold any shares, debentures and other securities so acquired; to improve, manage, develop, sell, exchange, lease, mortgage, dispose of, grant options over, turn to account and otherwise deal with all or any part of the property and rights of the Company;

3.10 to do all or any of the things provided in any paragraph of this article 3 (a) in any part of the world; (b) as principal, agent, contractor, trustee or otherwise; (c) by or through trustees, agents, sub-contractors or otherwise; and (d) alone or with another person or persons;

3.11 to do all things (including entering into, performing and delivering contracts, deeds, agreements and arrangements with or in favour of any person) that are in the opinion of the Manager incidental or conducive to the attainment of all or any of the Company's objects, or the exercise of all or any of its powers;

PROVIDED ALWAYS that the Company will not enter into any transaction which would constitute a regulated activity of the financial sector or require a business license under Luxembourg Law without due authorisation under Luxembourg Law.

**4. Duration.** The Company is established for an undetermined duration.

#### **5. Share capital.**

5.1 The subscribed share capital of the Company is thirty-one thousand euros (EUR 31,000.-), divided into three thousand one hundred (3,100) shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) ("actions de commandité", the "Unlimited Shares"), held by the Unlimited Shareholder and twenty-seven thousand nine hundred (27,900) shares, with a par value of one euro (EUR 1.-) each ("actions de commanditaire", the "Limited Shares"), held by the Limited Shareholders.

5.1.1 "Shares" means the Unlimited Shares and the Limited Shares and "Share" shall be construed accordingly;

5.1.2 "Shareholders" means the holders at the relevant time of the Shares and "Shareholder" shall be construed accordingly;

5.1.3 "Unlimited Shareholder" means the holder at the relevant time of the Unlimited Shares;

5.1.4 "Limited Shareholders" means the holders at the relevant time of the Limited Shares and "Limited Shareholder" shall be construed accordingly.

5.1.5 All the Limited Shares are and shall be issued as redeemable shares in the sense of article 49-8 of the 1915 Law. The Limited Shares are redeemable in accordance with article 49-8 of the 1915 Law, these Articles and the following conditions:

- a) the Limited Shares have to be fully paid up by one hundred percent (100%);
- b) the Limited Shares are redeemable at the initiative and by decision of the Manager at the price equivalent to the fair market value determined by the Manager in good faith at the time of the repurchase;
- c) notice of redemption shall be published in accordance with article 9 of the 1915 Law.

5.1.6 The authorised, but unissued and unsubscribed share capital of the Company (the "Authorised Capital") is five million euros (EUR 5,000,000.-).

5.1.7 Within the limits set out by these Articles and the 1915 Law, the Manager is authorised and empowered to issue new Shares and any type of instruments convertible into Limited Shares (and upon exercise of these instruments, issue the relevant Limited Shares) ("Manager Issued Shares"), up to the limit of the Authorised Capital from time to time subject as follows:

(a) the above authorisation will expire five years after the publication of the notarial act of incorporation of the Company provided that a further period or periods of authorisation following that period may be approved by Shareholders' Resolution to the extent permitted by the 1915 Law;



(b) the Manager may limit or cancel the Shareholders' preferential rights to subscribe for the Manager Issued Shares and may issue the Manager Issued Shares to such persons and at such price with or without a premium and paid up by contribution in kind or for cash or by incorporation of claims or capitalisation of reserves or in any other way as the Manager may determine, subject to the 1915 Law.

5.1.8 The Manager is authorised to:

(a) do all things necessary or desirable to amend this article 5 in order to reflect and record any change of issued share capital made pursuant to article 5.1.7;

(b) take or authorise any actions necessary or desirable for the execution and/or publication of such amendment in accordance with the 1915 Law;

(c) delegate to any person the duties of accepting subscriptions and receiving payment for any Manager Issued Shares and enacting any issue of Manager Issued Shares before a notary.

5.2 The Shares are in registered form.

5.3 The Company may establish a share premium account (the "Share Premium Account") into which any premium paid on any Share is to be transferred. Decisions as to the use of the Share Premium Account (including, without limitation thereto, by way of repayment, distribution, repurchase or otherwise) are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles.

5.4 The Company may, without limitation, accept equity or other contributions without issuing Shares or other securities in consideration for the contribution and may credit the contributions to one or more accounts. Decisions as to the use of any such accounts are to be taken by the Manager subject to the 1915 Law and these Articles. For the avoidance of doubt, any such decision may, but need not, allocate any amount contributed to the contributor.

5.5 All Shares have equal rights subject as otherwise provided in these Articles.

5.6 Without prejudice to articles 5.1.5 to 5.1.7, the subscribed share capital may be increased by a Shareholders' Resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the 1915 Law.

5.7 The Company may acquire its Shares in accordance with the 1915 Law and these Articles.

5.8 If any Shares are issued on terms that they are not fully paid up on issue, then payment of the balance due shall be made at such time and upon such conditions as the Manager may determine provided that all such Shares are treated equally.

## **6. Indivisibility of shares.**

6.1 Each Share is indivisible.

6.2 A Share may be registered in the name of more than one person provided that all holders of a Share notify the Company in writing as to which of them is to be regarded as their representative; the Company will deal with that representative as if it were the sole Shareholder in respect of that Share including for the purposes of voting, dividend and other payment rights.

## **7. Transfer of shares.**

7.1 Without prejudice of the transfer restrictions that may be contained in any investment agreement entered into between, amongst others, the Company and its Shareholder(s), the Unlimited Shares are freely transferable.

7.2 Without prejudice of the provisions of any investment agreement entered into between, amongst others, the Company and its Shareholder(s), each Limited Shareholder agrees that it will not sell, assign, transfer, pledge or grant a security interest over any of its Limited Shares other than with the prior consent of the Manager.

## **8. The manager.**

8.1 The Company will be managed by SSCP Vision S.à.r.l. in its capacity as sole Unlimited Shareholder or "actionnaire commandité" (the "Manager").

8.2 The Manager has the power to take all or any action which is necessary or useful to realise any of the objects of the Company, with the exception of those reserved by the 1915 Law or these Articles to a Shareholders' meeting.

8.3 The Manager may not be removed from office except for material breach of these Articles, gross negligence or wilful misconduct, and subject to the passing by a Shareholders' meeting of a resolution adopted at unanimity of the Shareholders in the Company.

8.4 If following the removal of the Manager from office, there is no other Manager, then the Manager must be immediately replaced by a new Manager who must be an Unlimited Shareholder by Shareholders' Resolution passed in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the 1915 Law. The Manager to be removed will not have any veto right in its capacity as Unlimited Shareholder relating to its removal and/or replacement. A removal of a Manager will not terminate the Company.

8.5 In the event of the death, legal incapacity or inability to act of the Manager, the Company will not terminate and the supervisory board may appoint an administrator, who may or may not be a Shareholder, who shall adopt urgent measures and those of ordinary administration until a Shareholders' meeting is held. Any administrator will convene a Shareholders' meeting in accordance with the Articles within fifteen days of his appointment, which Shareholders' meeting

shall be adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the 1915 Law. An administrator will be liable only for the performance of his mandate.

**9. Representation.** Subject as provided by the 1915 Law and these Articles, the following are authorised to represent and/or bind the Company:

9.1 the Manager, acting by any legal representative or representatives;

9.2 any other person to whom such a power has been delegated in accordance with articles 10.1 or 10.4 to the extent such a power has been delegated to him.

**10. Delegation of powers.**

10.1 The day to day management of the business of the Company and the power to represent the Company with respect thereto may be delegated by the Manager to one or more agents (each a "Daily Manager"), acting alone or jointly.

10.2 A Daily Manager need not be a Shareholder.

10.3 The appointment and removal, powers, duties and emoluments of the Daily Managers will be determined by the Manager except that the first Daily Manager or Managers may, but need not, be appointed and his or their powers, duties and emoluments determined by a Shareholders' meeting.

10.4 The Manager may delegate any of its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents and may remove any such agent and determine any such agent's powers and responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

10.5 No powers will be delegated by the Manager to any Limited Shareholder and no Limited Shareholder may represent the Company.

**11. Liability of the shareholders.**

11.1 The Unlimited Shareholder will be liable with the Company (solidairement responsable) for the liabilities of the Company to the extent required by the 1915 Law, including article 102 of the 1915 Law.

11.2 The Limited Shareholders shall not act on behalf of the Company other than by exercising their rights as shareholders in Shareholders' meetings of the Company and shall only be liable to pay to the Company the par value, and any issue premium payable, on the Shares they respectively hold in the Company (to the extent not already paid).

**12. Supervisory board.**

12.1 The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a supervisory board of at least three members, elected by the Shareholders' meeting, for a period not exceeding six (6) years (the "Supervisory Board").

12.2 The members of the Supervisory Board may be removed at any time and without justification by a resolution of the Shareholders' meeting. The members of the Supervisory Board will remain in function until their successors have been appointed.

12.3 In case a member of the Supervisory Board is elected without mention of the term of his mandate, he is deemed to be elected for six (6) years from the date of his election.

12.4 For the carrying of its supervisory duties, the Supervisory Board shall have the powers of a statutory auditor, as provided for by article 62 of the 1915 Law.

12.5 The members of the Supervisory Board shall neither participate nor interfere with the management of the Company but may advise the Manager on such matters as the Manager may determine.

**13. Shareholders' resolutions.**

13.1 The shareholders' meeting (the "Shareholders' Meeting") shall have such powers as are vested in it pursuant to these Articles or the Laws, and shall not have any powers reserved to the Manager by the 1915 Law. As envisaged by article 111 of the 1915 Law, the Shareholders' Meeting shall adopt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-a-vis third parties or amending the Articles only with the prior agreement of the Manager (subject as provided in article 8.4); measures requiring the prior agreement of the Manager will include, without limitation:

(i) any decision of the Shareholders relating to the winding-up, liquidation, dissolution, petition for bankruptcy, moratorium, controlled management, winding-up in case of loss of half or three quarters of the share capital, insolvency or any similar or comparable procedure, or any procedure having similar or comparable effect under any applicable law;

(ii) any decision of the Shareholders relating to the alteration of these Articles (including any decision to extend or modify the authorisation relating to the Authorised Capital);

(iii) any decision of the Shareholders relating to any change in the nature of the activities of the Company;

(iv) any decision of the Shareholders relating to a change in the Company's nationality;

(v) any decision of the Shareholders regarding any merger, consolidation or similar transaction involving the Company or any sale or other transfer of all or substantially all of the assets of the Company;

(vi) any decision of the Shareholders in relation to the declaration or distribution of any dividend or other payment out of the distributable profits of the Company;

(vii) any decision of the Shareholders on the appointment or removal of any member of the Supervisory Board;

(viii) any decision of the Shareholders in connection with the approval of the accounts of the Company which are not in a form agreed upon by the Manager;

(ix) any other decision of the Shareholders which would have an effect on the financial situation of the Company or its assets or which could otherwise have a material adverse effect on the rights of the Manager as provided for in the Articles or on the continued existence of the Company.

13.2 Where the Company has only one Shareholder:

13.2.1 it shall exercise the powers related to the Shareholders' Meeting;

13.2.2 its decisions shall be taken by resolution in writing and shall be recorded in a minutes register held at the Registered Office.

13.3 Each Shareholder shall have one vote for every Share of which it is the holder.

13.4 Subject as provided by the 1915 Law and articles 13.5 and 13.6, Shareholders' Resolutions are only valid if they are passed by a majority of the votes cast, irrespective of the number of Shares represented.

13.5 Shareholders may not change the nationality of the Company or oblige any of the Shareholders to increase their commitment to the Company otherwise than by unanimous vote of the Shareholders.

13.6 Extraordinary Shareholders' Meetings:

13.6.1 An extraordinary Shareholders' Meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless (a) at least one half of the Shares are represented and (b) the agenda indicates the proposed amendments to the Articles and, where applicable, the text of those which concern the objects or the form of the Company.

13.6.2 If the first of the conditions in article 13.6.1 is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the 1915 Law. That convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the Shares represented.

13.6.3 At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be carried by at least two-third of the votes cast. Votes cast shall not include votes attaching to Shares in respect of which the Shareholder has not taken part in the vote or has abstained or has returned a blank or invalid vote.

13.7 A Shareholders' Meeting may validly debate and take decisions without complying with all or any of the convening requirements and formalities if all the Shareholders have waived the relevant convening requirements and formalities either in writing or, at the relevant Shareholders' Meeting, in person or by an authorised representative.

13.8 A Shareholder may be represented at a Shareholders' Meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) a proxy or attorney who need not be a Shareholder.

13.9 Each Shareholder may vote through voting forms in the manner set out in the convening notice in relation to a Shareholders' Meeting.

13.10 The Shareholders are entitled to participate in a Shareholders' Meeting by videoconference or by telecommunications means allowing their identification, and are deemed to be present for the calculation of quorum and majority conditions and voting. These means must have technical features which ensure an effective participation in the meeting where deliberations shall be online without interruption.

13.11 The Manager shall have the powers and obligations to adjourn a Shareholders' Meeting as set out in the 1915 Law.

13.12 The annual Shareholders' Meeting of the Company will be held on the third Friday of the month of June at 02:00 p.m. in each year in the City of Luxembourg.

13.13 The Manager and the Statutory Auditors may convene a Shareholders' Meeting. They shall be obliged to convene it so that it is held within a period of one month if Shareholders representing one-tenth of the capital require this in writing with an indication of the agenda.

13.14 One or more of the Shareholders who together hold at least ten percent of the subscribed capital may request that one or more additional items be put on the agenda of any Shareholders' Meeting. Such a request shall be sent to the Registered Office by registered mail, at least five days prior to the meeting.

#### **14. Business year and annual accounts.**

14.1 The Company's financial year starts on 1<sup>st</sup> January and ends on the 31<sup>st</sup> December of each year.

14.2 Every year as of the financial year's end, the annual accounts (balance sheet and profit and loss account) are drawn up by the Manager.

14.3 The annual accounts are at the disposal of the Shareholders at the Registered Office of the Company.

#### **15. Distributions on shares.**

15.1 From the net profits of the Company determined in accordance with the 1915 Law, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

15.2 Subject to the provisions of the 1915 Law and these Articles, the Company may by Shareholders' Resolution declare dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.

15.3 Subject to the provisions of the 1915 Law (in particular, subject to article 72-2 of the 1915 Law) and these Articles, the Manager may pay interim dividends to Shareholders pro rata the number of Shares held by them.

**16. Dissolution and liquidation.** The liquidation of the Company shall be decided by a Shareholders' Meeting by a resolution adopted in accordance with the conditions required for the amendment of the Articles and in accordance with the 1915 Law.

**17. Interpretation and Luxembourg law.**

17.1 In these Articles:

17.1.1 a reference to:

- (a) one gender shall include each gender;
- (b) (unless the context otherwise requires) the singular shall include the plural and vice versa;
- (c) a "person" includes a reference to any individual, firm, company, corporation or other body corporate, government, state or agency of a state or any joint venture, association or partnership, works council or employee representative body (whether or not having a separate legal personality);
- (d) a statutory provision or statute includes all modifications thereto and all re-enactments (with or without modifications) thereof.

17.1.2 the words "include" or "including" shall be deemed to be followed by the words "without limitation" and general words shall not be given a restrictive meaning by reason of their being preceded or followed by word indicating a particular class of acts, matters or things or by examples falling within the general words;

17.1.3 the headings to these Articles do not affect their interpretation or construction.

17.2 In addition to these Articles, the Company is also governed by all applicable provisions of the 1915 Law.

*Transitional provisions*

1) The Company's first financial year shall begin on the date of the Company's incorporation and shall end on 31 December 2015.

2) The first annual Shareholders' Meeting shall be held in 2016.

*Subscription and payment*

The subscribers have subscribed the shares to be issued as follows:

Subscriber	Number of shares	Subscribed amount EUR
SSCP Vision S.à r.l. . . . .	3,100 Unlimited Shares	EUR 3,100.-
Stirling Square Capital Partners Third Fund A Limited Partnership . . . . .	13,950 Limited Shares	EUR 13,950.-
Stirling Square Capital Partners Third Fund B Limited Partnership . . . . .	13,950 Limited Shares	EUR 13,950.-
<b>TOTAL . . . . .</b>	<b>31,000 Shares</b>	<b>EUR 31,000.-</b>

SSCP Vision S.à r.l., prenamed declared to subscribe to three thousand one hundred (3,100) Unlimited Shares having a par value of one euro (EUR 1.-) and fully paid it by contribution in cash, so that the sum of three thousand one hundred euros (EUR 3,100.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Stirling Square Capital Partners Third Fund A Limited Partnership, prenamed declared to subscribe to thirteen thousand nine hundred and fifty (13,950) Limited Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each and fully paid them by contribution in cash so that the sum of thirteen thousand nine hundred and fifty euros (EUR 13,950.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Stirling Square Capital Partners Third Fund B Limited Partnership, prenamed declared to subscribe to thirteen thousand nine hundred and fifty (13,950) Limited Shares with a par value of one euro (EUR 1.-) each and fully paid them by contribution in cash so that the sum of thirteen thousand nine hundred and fifty euros (EUR 13,950.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 1,800.- euro.

*Statements*

The undersigned notary acknowledges that the conditions required by article 26 of the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies have been observed.

*Extraordinary shareholders' meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named parties, representing the entirety of the subscribed share capital, passed, through their proxyholder, the following resolutions:

1) The Company shall have its Registered Office at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel;

2) The following persons are appointed as members of the Supervisory Board of the Company for a six (6) year duration and with immediate effect:

- Dalia Bleyer, born on 17 June 1983 in Alytus, Lithuania, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand Duchy of Luxembourg;
- James Andrew Lees, born on 31 January 1978 in Belfast, United Kingdom, with professional address at 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand Duchy of Luxembourg; and
- Mark Wanless, with professional address at 11-15 Seaton Place, St. Helier, JE4 0QH Jersey, British Islands.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that, on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holders of the appearing persons, the proxyholders signed together with the notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le huit décembre.

Par devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

SSCP Vision S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, non encore immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg. (ci-après le "Commandité")

Stirling Square Capital Partners Third Fund A Limited Partnership, un limited partnership immatriculé au Royaume-Uni (No. LP 16165) et ayant son siège social au 11-15, Seaton Place, St Helier, JE4 0QH Jersey, agissant par son gérant Stirling Square Capital Partners Jersey Management III Limited, un limited company immatriculé à Jersey (No. 115818), ayant son siège social au 11-15, Seaton Place, St Helier, GB-JE4 0QH Jersey; et

Stirling Square Capital Partners Third Fund B Limited Partnership, un limited partnership immatriculé au Royaume-Uni (No. LP 16166) et ayant son siège social au 11-15, Seaton Place, St Helier, JE4 0QH Jersey, agissant par son gérant, Stirling Square Capital Partners Jersey Management III Limited, un limited company company immatriculé à Jersey (No. 115818), ayant son siège social au 11-15, Seaton Place, St Helier, GB-JE4 0QH Jersey;

(ci-après les "Commanditaires"),

ensemble ci-après les "Actionnaires".

Ici représentées par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, demeurant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu des procurations sous seing privé, lesquelles, paraphées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles parties comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une "Société en Commandite par Actions" de droit luxembourgeois dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

**1. Forme, Dénomination.** Le présent document constitue les statuts (les "Statuts") de SSCP Vision Holdings S.C.A. (la "Société"), une société à commandite par actions constituée en vertu des lois du Grand-Duché de Luxembourg, y compris la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée de temps à autre (la "Loi de 1915").

#### 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société (le "Siège Social") est établi à Luxembourg-Findel (commune Niederanven), Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le Siège Social peut être transféré:

2.2.1 En tout autre endroit de la même municipalité au Grand-Duché de Luxembourg par le gérant, comme défini dans l'article 8.1 (le "Gérant");

2.2.2 En tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg (que ce soit ou non dans la même municipalité) par une résolution des Actionnaires de la Société (une "Résolution des Actionnaires") passée conformément à ces Statuts et la Loi de 1915.

2.3 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique, social ou autre, de nature à compromettre l'activité normale au Siège Social se seraient produits ou seraient imminents, le Siège Social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, et la Société, nonobstant ce transfert provisoire du Siège Social, restera une société luxembourgeoise. La décision de transférer le Siège Social à l'étranger sera prise par le Gérant.

2.4 La Société peut avoir des bureaux et des succursales à la fois au Grand-Duché de Luxembourg tout comme à l'étranger.

### **3. Objet.** Les objets de la Société sont:

3.1 La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres titres de quelque forme que ce soit, et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

3.2 D'agir en tant que société d'investissement et de coordonner les activités de toutes les entités au sein desquelles la Société détient directement ou indirectement des participations, et d'acquérir (que ce soit par voie de souscription initiale, d'appel d'offres, d'achat, d'échange ou tout autre moyen) la totalité ou une partie des titres, des actions, debentures, debenture stocks, obligations, ou tous autres titres émis ou garantis par toute personne et tous autres biens de toutes sortes et de détenir les mêmes instruments pour des besoins d'investissement, et de vendre, échanger ou disposer des mêmes instruments;

3.3 D'investir et négocier avec l'argent et les fonds de la Société de toute manière que le Gérant considère comme étant adapté et de prêter de l'argent et faire des crédits, dans chaque cas, à toute personne, que ce soit avec ou sans garantie;

3.4 D'emprunter, lever ou sécuriser le paiement d'argent de toute manière que le Gérant considère comme étant adapté, y compris l'émission (dans les limites autorisées par la Loi de 1915) d'obligations et d'autres titres ou instruments, perpétuels ou non, convertibles ou non, qu'ils soient taxés ou non sur tout ou partie des biens de la Société (présents et futurs) ou son capital non émis, et de vendre, racheter convertir et rembourser ces titres;

3.5 D'acquérir une participation dans, fusionner, consolider avec et constituer un partenariat (partnership) ou tout arrangement pour les besoins de partage des profits, union d'intérêts, coopération, joint-venture, concession réciproque ou autre avec toute personne, y compris tous employés de la Société;

3.6 De s'engager dans toute garantie ou contrat d'indemnité ou caution, et de fournir des sûretés pour l'accomplissement des obligations de et/ou le paiement de toute somme par toute personne (y compris tout organe social dans lequel la Société a une participation directe ou indirecte ou toute personne (une "Entité Holding") qui est pour le moment un membre de ou détient autrement un intérêt direct ou indirect dans la Société ou toute personne morale dans laquelle l'Entité Holding détient un intérêt direct ou indirect ou toute personne qui est associé avec la Société dans toute activité), avec ou sans que la Société ne reçoive une contrepartie ou un avantage (direct ou indirect), et que ce soit par garantie personnelle ou hypothèque, charge ou privilège sur tout ou partie des engagements de la Société, propriétés, biens ou du capital non appelé (présents et futurs) ou par d'autres moyens; pour les besoins de cet article 3.6 "garantie" inclus toute obligation, bien que décrite, de payer, satisfaire, fournir des fonds pour le paiement ou la satisfaction de, indemnisation ou rester indemnisé contre les conséquences d'un défaut de paiement de, ou d'en être responsable, de l'endettement ou obligations financières de toute autre personne;

3.7 D'acheter, prendre en location, échanger, louer ou autrement acquérir tout bien immobilier ou personnel et tout droit ou privilège dessus;

3.8 De poursuivre tout commerce ou activité commerciale et acquérir, entreprendre et poursuivre tout ou partie de l'activité commerciale, des biens immobiliers et/ou des dettes de toute personnes poursuivant une activité commerciale;

3.9 De vendre, mettre en bail, échanger, mettre à louer et disposer de tout bien immobilier ou personnel, et/ou de tout ou partie des établissements de la Société, pour une contrepartie que le Gérant considère approprié, y compris pour des parts sociales, obligations ou autres titres, qu'ils aient été entièrement ou partiellement payés, de toute personne, ayant ou non des objets (ensemble ou seul) similaires à ceux de la Société; détenir toutes parts sociales, obligations et autres titres ainsi acquis; améliorer, gérer, développer, vendre, échanger, louer, hypothéquer, disposer de, fournir des options sur, mettre sur compte ou autrement gérer tout ou partie des biens et droits de la Société;

3.10 D'entreprendre tout ou partie des actions décrites dans tout paragraphe de cet article 3 (a) dans toute partie du monde; (b) en tant que principal, agent, contractant, trustee ou autrement; (c) par voie ou à travers des trustees, agents, sous-contractants ou autre; et (d) seul ou avec d'autres personnes;

3.11 D'entreprendre toutes actions (y compris conclure, exécuter, et délivrer des contrats, actes, accords ou arrangements avec ou en faveur de toute personne) qui sont, selon l'opinion du Gérant accessoires ou concluantes pour la réalisation de tout ou partie des objets de la Société, ou de l'exercice de tout ou partie de ses pouvoirs;

A CONDITION TOUJOURS que la Société n'entre pas dans toute transaction qui pourrait constituer une activité réglementée du secteur financier ou qui requiert une licence professionnelle en vertu de la Loi de 1915 sans besoin d'autorisation en vertu de la Loi de 1915.

**4. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

### **5. Capital social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois mille cent (3.100) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) (les "Actions de Commandité"), détenues par le Commandité et vingt-sept mille neuf cent (27.900) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) (les "Actions de Commanditaire"), détenues par les Commanditaires.

5.1.1 "Actions" signifie les Actions de Commandité et les Actions de Commanditaire et "Action" sera défini en accordance;

5.1.2 "Actionnaires" signifie les détenteurs à un moment donné d'Actions et "Actionnaire" sera défini en accordance;

5.1.3 "Actionnaire Commandité" signifie le détenteur à un moment donné de l'Action de Commandité;

5.1.4 "Actionnaires Commanditaire" signifie les détenteurs à un moment donné des Actions de Commanditaire et "Actionnaire Commanditaire" sera défini en accordance.

5.1.5 Toutes les Actions de Commanditaire sont et seront émises comme actions rachetables selon l'article 49-8 de la Loi de 1915. Les Actions de Commanditaire sont rachetables en conformité avec l'article 49-8 de la Loi de 1915, ces Statuts et les conditions suivantes:

(a) les Actions de Commanditaire devront être libérées entièrement;

(b) les Actions de Commanditaire sont rachetables à l'initiative et par décision du Gérant au prix équivalent à la valeur du marché déterminé par le Gérant de bonne foi au moment du rachat;

(c) un avis de rachat sera publié en conformité avec l'article 9 de la Loi de 1915.

5.1.6 La Société a un capital social non émis et non souscrit mais autorisé (le "Capital Autorisé") de cinq millions d'euros (5.000.000,- EUR).

5.1.7 Dans les limites des Statuts et de la Loi de 1915, le Gérant est autorisé et a mandat d'émettre de nouvelles Actions et tout type d'instruments convertibles en Actions de Commanditaire (et lors de l'exercice de ces instruments, émettre les Actions de Commanditaire afférentes) (les "Actions Émises par le Gérant"), de temps à autre, jusqu'à la limite du Capital Autorisé et assujéti aux conditions suivantes:

(a) l'autorisation décrite ci-dessus prendra fin cinq ans après la publication de l'acte notarié de la constitution de la Société sous réserve qu'une nouvelle période ou périodes d'autorisation suivant cette période soit approuvée par des Résolutions des Actionnaires dans la mesure où cela est prévu dans la Loi de 1915;

(b) le Gérant peut limiter ou annuler le droit préférentiel de souscription des Actionnaires de souscrire aux Actions Émises par le Gérant et peut émettre les Actions Émises par le Gérant aux personnes et au prix avec ou sans prime d'émission et payé par apport en nature ou en numéraire ou par incorporation de créances ou capitalisation des réserves ou tout autre moyen que le Gérant détermine, sous réserve de la Loi de 1915.

5.1.8 Le Gérant est autorisé à:

(a) entreprendre toutes les actions nécessaires ou utiles afin de modifier cet article 5 afin de refléter toute modification du capital social émis conformément à l'article 5.1.7;

(b) entreprendre ou autoriser toutes actions nécessaires ou utiles pour l'exécution et/ou la publication de cette modification conformément à la Loi de 1915;

(c) déléguer à toute personne la tâche d'accepter les souscriptions et recevoir le paiement pour les Actions Émises par le Gérant et acter toute émission d'Actions Émises par le Gérant devant notaire.

5.2 Les Actions sont sous forme nominatives.

5.3 La Société peut créer un compte de prime d'émission (le "Compte de Prime d'Émission") sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Action sera versée. Les décisions quant à l'utilisation du Compte de Prime d'Émission (y compris, sans limitation, par voie de remboursement, distribution, rachat ou encore autrement) doivent être prises par le Gérant sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts.

5.4 La Société peut, sans limitation, accepter du capital ou d'autres contributions sans émettre d'Actions ou autres titres en contrepartie de la contribution et peut créditer les contributions à un ou plusieurs comptes. Les décisions quant à l'utilisation de tels comptes seront prises par le Gérant sous réserve de la Loi de 1915 et des présents Statuts. Pour éviter tout doute, toute décision peut, mais n'a pas besoin de, allouer tout montant contribué au contributeur.

5.5 Toutes les Actions donnent droit à des droits égaux sous réserve de dispositions contraires des présents Statuts.

5.6 Sans préjudice des articles 5.1.6 à 5.1.8, le capital social souscrit peut être augmenté par une Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions requises pour la modification des Statuts et conformément à la Loi de 1915.

5.7 La Société peut acquérir ses propres Actions en conformité avec la Loi de 1915 et ces Statuts.

5.8 Dans le cas où des Actions sont émises selon des termes prévoyant qu'elles ne soient pas entièrement payées, le paiement de ce qui est dû devra être effectué au moment et selon les conditions fixés par le Gérant sous réserve que ces Actions soient traitées de façon égale.

## **6. Indivisibilité des actions.**

6.1 Chaque Action est indivisible.

6.2 Une Action peut être enregistrée au nom de plus d'une personne à condition que tous les détenteurs d'une Action notifient par écrit la Société de celui d'entre eux qui est à considérer comme leur représentant; la Société considèrera ce représentant comme s'il était le seul Actionnaire pour l'Action en question, y compris pour les besoins de vote, dividende et autres droits de paiement.

## **7. Cession d'actions.**

7.1 Sans préjudice aux restrictions de transfert, qui pourraient être comprises dans tout accord d'investissement, conclu par, entre autres, la Société et son/ces Actionnaire(s), les Actions de Commandité seront cessibles librement.

7.2 Sans préjudice aux dispositions de tout accord d'investissement, conclu par, entre autres, la Société et son/ces Actionnaire(s), chaque Actionnaire Commanditaire accepte qu'il ne vend, attribue, transfère, gage ou accorde une sûreté sur aucune Action de Commanditaire, sauf avec l'accord préalable du Gérant.

## **8. Le gérant.**

8.1 La Société sera administrée par SSCP Vision S.à r.l., en sa capacité de seul Actionnaire Commandité (le "Gérant").

8.2 Le Gérant a le pouvoir de prendre toutes les actions qui sont nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social de la Société, sous réserve des actions qui sont réservées par la Loi de 1915 et les présents Statuts et qui seront décidées par l'assemblée des Actionnaires.

8.3 Le Gérant ne peut être révoqué de ses fonctions excepté lors d'une violation substantielle de ces Statuts, faute grave ou dol, et à la condition de la prise d'une Résolution des Actionnaires lors d'une assemblée des Actionnaires, adoptée à l'unanimité des Actionnaires de la Société.

8.4 Dans le cas où à la suite de la révocation du Gérant de ses fonctions, il n'y a pas d'autre Gérant, le Gérant doit être immédiatement remplacé par un nouveau Gérant qui doit être un Actionnaire Commandité, par Résolution des Actionnaires adoptée conformément aux conditions pour une modification des Statuts et à la Loi de 1915. Le Gérant révoqué ne détiendra pas de droit de veto en sa capacité d'Actionnaire Commandité en relation avec sa révocation et/ou son remplacement. La révocation d'un Gérant ne dissoudra pas la Société.

8.5 Dans le cas de décès, incapacité légale ou incapacité d'agir par le Gérant, la Société ne sera pas dissoute et le Conseil de Surveillance pourra nommer un administrateur, qui sera ou non un Actionnaire, qui devra prendre des mesures urgentes et les mesures d'administration ordinaire jusqu'à la tenue d'une assemblée des Actionnaires. Tout administrateur convoquera une assemblée des Actionnaires conformément aux Statuts dans les quinze jours suivant sa nomination, cette assemblée adoptera conformément aux conditions requises pour les modifications des Statuts et conformément à la Loi de 1915. Un administrateur sera responsable uniquement pour l'exercice de son mandat.

**9. Représentation.** Sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 et des présents Statuts, les personnes suivantes sont autorisées à représenter et/ou à lier la Société:

9.1 le Gérant, agissant par le biais de représentant légal ou représentants légaux;

9.2 toute autre personne à qui un tel pouvoir aura été délégué conformément aux articles 10.1 ou 10.4 dans la mesure où un tel pouvoir lui a été délégué.

## **10. Délégation de pouvoirs.**

10.1 La gérance journalière des affaires de la Société et le pouvoir de représenter la Société peut être délégué par le Gérant à un ou plusieurs agents (chacun un "Gérant Journalier"), agissant seul ou conjointement.

10.2 Un Gérant Journalier n'a pas besoin d'être Actionnaire.

10.3 La nomination et la révocation, pouvoirs, tâches et émoluments des Gérants Journaliers seront déterminés par le Gérant, à l'exception du premier Gérant Journalier ou des premiers Gérants Journaliers qui pourront être, mais sans obligation, nommés par l'assemblée des Actionnaires, ainsi que leurs pouvoirs, tâches et émoluments.

10.4 Le Gérant pourra déléguer n'importe lesquels de ses pouvoirs pour remplir des tâches spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc et pourra révoquer cet agent ou déterminer les pouvoirs et responsabilités de tels mandataires et rémunération (si c'est le cas), la durée de leur période de représentation et toutes les autres conditions pertinentes de son mandat.

10.5 Aucun pouvoir ne sera délégué par le Gérant à un Actionnaire Commanditaire et aucun Actionnaire Commanditaire ne pourra représenter la Société.

## **11. Responsabilité des actionnaires.**

11.1 L'Actionnaire Commandité sera solidairement responsable avec la Société pour les dettes de la Société dans la mesure où cela est requis par la Loi de 1915, y compris l'article 102 de la Loi de 1915.

11.2 Les Actionnaires Commanditaires ne devront pas agir pour le compte de la Société autrement qu'en exerçant leurs droits en tant qu'Actionnaires dans des assemblées des Actionnaires de la Société et seront responsable uniquement afin de payer à la Société la valeur nominale, et toute prime d'émission due, des Actions qu'ils détiennent respectivement dans la Société (dans la mesure où pas encore payées).

## **12. Conseil de surveillance.**

12.1 Les opérations de la Société, et sa situation financière, notamment ses livres et comptes, seront supervisées par un conseil de surveillance composé de trois membres au moins, élus par l'assemblée des Actionnaires, pour une période ne dépassant pas six (6) ans (le "Conseil de Surveillance").



12.2 Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par une Résolution des Actionnaires. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été nommés.

12.3 Dans le cas où un membre du Conseil de Surveillance est élu sans indication de durée, il sera considéré comme étant élu pour une durée de six (6) ans à partir de la date de sa nomination.

12.4 Pour accomplir ses obligations de contrôle, le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs d'un commissaire aux comptes, tels que définis à l'article 62 de la Loi de 1915.

12.5 Les membres du Conseil de Surveillance ne participeront ni ne s'immisceront dans la gestion de la Société mais peuvent conseiller le Gérant sur les points que le Gérant déterminera.

### **13. Résolutions des actionnaires.**

13.1 L'assemblée des Actionnaires (l'"Assemblée des Actionnaires") détiendra les pouvoirs qui lui sont attribuée selon ces Statuts ou la Loi de 1915, et n'aura pas les pouvoirs réservés au Gérant par la Loi de 1915. Tel que prévu par l'article 111 de la Loi de 1915, l'Assemblée des Actionnaires devra adopter et ratifier les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts uniquement avec l'accord préalable du Gérant (tel que prévu à l'article 8.4); les mesures qui requièrent l'accord préalable du Gérant incluront:

(i) toute décision des Actionnaires concernant la liquidation, la dissolution, la mise en faillite, moratorium, gérance contrôlée, dissolution dans le cas de la perte de la moitié ou les trois quarts du capital social, la faillite ou toute procédure similaire, ou toute procédure ayant des effets comparables selon toute loi applicable;

(ii) toute décision des Actionnaires relative à la modification de ces Statuts (y compris toute décision afin d'étendre ou modifier l'autorisation relative au Capital Autorisé);

(iii) toute décision des Actionnaires relative au changement de nature des activités de la Société;

(iv) toute décision des Actionnaires relative au changement de nationalité de la Société;

(v) toute décision des Actionnaires relative à la fusion, la consolidation ou transaction similaire concernant la Société ou toute vente ou autre transfert de tout ou substantiellement tout les actifs de la Société;

(vi) toute décision des Actionnaires relative à la déclaration ou à la distribution de tout dividende ou autre paiement provenant des profits distribuables de la Société;

(vii) toute décision des Actionnaires relative à la nomination et révocation de tout membre du Conseil de Surveillance;

(viii) toute décision des Actionnaires relative à l'approbation des comptes de la Société qui ne sont pas sous une forme acceptée par le Gérant;

(ix) toute autre décision des Actionnaires qui aurait un effet sur la situation financière de la Société ou ses actifs ou qui aurait des conséquences néfastes sur les droits du Gérant tel que prévu dans ces Statuts ou sur l'existence de la Société.

13.2 Dans le cas où la Société a un seul Actionnaire:

13.2.1 Il exercera les pouvoirs qui sont donnés à l'Assemblée des Actionnaires;

13.2.2 Ses décisions seront prises par résolution écrite et seront enregistrées dans un registre de résolutions tenu au Siège Social.

13.3 Chaque Actionnaire a droit à un vote pour chaque Action dont il est le détenteur.

13.4 Sous réserve de la Loi de 1915 et des dispositions prévues à l'article 13.5 et 13.6, les Résolutions des Actionnaires seront valablement adoptées à la majorité des votes, sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.5 Les Actionnaires ne pourront pas changer la nationalité de la Société ou obliger un des Actionnaires à augmenter son engagement dans la Société sans un vote unanime des Actionnaires.

13.6 Assemblées extraordinaires des Actionnaires:

13.6.1 Une Assemblée extraordinaire des Actionnaires convoquée afin de modifier des dispositions des Statuts ne pourra valablement délibérer que si (a) au moins la moitié des Actions sont représentées et (b) l'ordre du jour indique les modifications proposées aux Statuts et, dans le cas applicable, le texte de ce qui concerne les objets ou la forme de la Société.

13.6.2 Si la première des conditions de l'article 13.6.1 n'est pas satisfaite, une deuxième assemblée sera convoquée, de la façon prévue dans ces Statuts ou par la Loi de 1915. Cette convocation devra reproduire l'ordre du jour et indiquer la date et les résultats de l'assemblée précédente. La deuxième assemblée devra valablement délibérer sans préjudice du nombre d'Actions représentées.

13.6.3 Lors des deux assemblées, les résolutions afin d'être adoptées, seront prises par les deux tiers des votes. Les votes ne devront pas inclure les votes attachés aux Actions pour lesquelles l'Actionnaire n'a pas pris part au vote ou s'est abstenu ou a rendu un vote blanc ou invalide.

13.7 Une Assemblée des Actionnaires peut valablement débattre et prendre des décisions sans se conformer à tout ou partie des conditions de convocation préalable et formalités si tous les Actionnaires ont renoncé aux formalités de convocation que ce soit par écrit ou, lors de l'Assemblée des Actionnaires en question, en personne ou par l'intermédiaire d'un représentant autorisé.

13.8 Un Actionnaire peut être représenté à une Assemblée des Actionnaires en désignant par écrit (ou par fax ou e-mail ou tout autre moyen similaire) un mandataire qui n'a pas besoin d'être un Actionnaire.

13.9 Chaque Actionnaire peut voter au moyen de formulaire de vote tel que décrit dans la convocation envoyée relative à l'Assemblée des Actionnaires.

13.10 Les Actionnaires peuvent participer à une Assemblée des Actionnaires par voie de vidéoconférence ou de télécommunications permettant leur identification, et sont considérés présents pour le calcul du quorum et des conditions de majorité et de vote. Ces moyens doivent avoir des caractères techniques qui créent une participation effective à l'assemblée dans laquelle les délibérations existent sans interruption.

13.11 Le Gérant aura les pouvoirs et obligations de reporter une Assemblée des Actionnaires tel que permis dans la Loi de 1915.

13.12 L'Assemblée annuelle des Actionnaires de la Société se tiendra chaque année le troisième vendredi du mois de juin à 14h00, dans la ville de Luxembourg.

13.13 Le Gérant et les Commissaires aux Comptes peuvent convoquer une Assemblée des Actionnaires. Ils doivent la convoquer de façon à ce qu'elle se tienne dans une période d'un mois si les Actionnaires représentant un dixième du capital social en font la demande par écrit, avec indication de l'ordre du jour.

13.14 Un ou plusieurs des Actionnaires qui ensemble détiennent au moins dix pour cent du capital souscrit peut demander qu'un ou plusieurs points additionnels soient rajoutés à l'ordre du jour de l'Assemblée des Actionnaires. Cette demande devra être envoyée au Siège Social par courrier recommandé, au moins cinq jours avant la tenue de l'assemblée.

#### **14. Exercice social et comptes annuels.**

14.1 L'exercice social de la Société débute le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

14.2 Chaque année lors de la fin de l'année fiscale, les comptes annuels (compte de pertes et profits) sont établis par le Gérant.

14.3 Les comptes annuels sont à la disposition des Actionnaires au Siège Social de la Société.

#### **15. Distribution sur actions.**

15.1 Sur le bénéfice net de la Société déterminé en conformité avec la Loi de 1915, cinq pour cent (5%) seront prélevés et alloués à une réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2 Sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 et ces Statuts, la Société peut par Résolutions des Actionnaires déclarer des dividendes aux Actionnaires au prorata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

15.3 Sous réserve des dispositions de la Loi de 1915 (en particulier, sous réserve de l'article 72-2 de la Loi de 1915) et ces Statuts, le Gérant pourra verser des dividendes intérimaires aux Actionnaires au pro rata du nombre d'Actions qu'ils détiennent.

**16. Dissolution - Liquidation.** La liquidation de la Société sera décidée par l'Assemblée des Actionnaires par une résolution adoptée conformément aux conditions pour une modification des Statuts et conformément à la Loi de 1915.

#### **17. Interprétation et loi de 1915.**

17.1 Dans les présents Statuts:

17.1.1 Une référence à:

(a) Un genre devra inclure chaque genre;

(b) (à moins que le contexte ne requière autrement) le singulier devra inclure le pluriel et vice versa;

(c) Une "personne" inclut une référence à tout individu, firme, société, corporation ou toute autre entité, gouvernement, état ou agence d'un état ou joint venture, association, partenariat, comité d'entreprise ou organe de représentation des employés (ayant ou non une personnalité juridique séparée);

(d) une disposition légale ou Statuts inclut toutes modifications y afférentes et toutes nouvelles mises en vigueur (avec ou sans modifications);

17.1.2 les mots "inclus" ou "y compris/incluant" seront considérés comme étant suivis des mots "sans restriction" et on ne donnera pas aux mots généraux une interprétation restrictive pour la raison qu'ils seraient précédés ou suivis de mots indiquant un terme particulier, des faits ou des choses ou par des exemples qui tombent dans la définition des mots généraux;

17.1.3 Les en-têtes de ces Statuts ne doivent pas affecter leur interprétation.

17.2 En complément de ces Statuts, la Société est également gouvernée par toutes les dispositions de la Loi de 1915.

#### *Provisions transitoires*

1) Le premier exercice social de la Société commencera le jour de la constitution de la Société et se terminera le 31 décembre 2015.

2) La première Assemblée annuelle des Actionnaires se tiendra en 2016.

### Souscription et paiement

Les souscripteurs ont souscrit aux Actions comme suit:

	Nombres d'Actions	Montant souscrit en euros
SSCP Vision S.à r.l. ....	3.100 Actions de Commandité	EUR 3.100,-
Stirling Square Capital Partners Third Fund A Limited Partnership .....	13.950 Actions de Commanditaire	EUR 13.950,-
Stirling Square Capital Partners Third Fund B Limited Partnership .....	<u>13.950 Actions de Commanditaire</u>	<u>EUR 13.950,-</u>
TOTAL .....	31.000 Actions	EUR 31.000,-

SSCP Vision S.à r.l., susmentionnée, déclare souscrire à trois mille cent (3.100) Actions de Commandité, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) et entièrement payée par un apport en numéraire, de sorte que la somme de trois mille cent euros (3.100,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Stirling Square Capital Partners Third Fund A Limited Partnership, susmentionnée, déclare souscrire à treize mille neuf cent cinquante (13.950) Actions de Commanditaire, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) et entièrement payées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de treize mille neuf cent cinquante euros (13.950,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Stirling Square Capital Partners Third Fund B Limited Partnership, susmentionnée, déclare souscrire à treize mille neuf cent cinquante (13.950) Actions de Commanditaire, ayant une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) et entièrement payées par un apport en numéraire, de sorte que la somme de treize mille neuf cent cinquante euros (13.950,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

### Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de sa constitution sont estimés à 1.800 euros.

### Constatations

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été observées.

### Assemblée générale extraordinaire

Immédiatement suivant la constitution de la Société, les Actionnaires ci-dessus représentant l'intégralité du capital social, ont pris, par le biais de leur représentant, les décisions suivantes:

- 1) Le siège social de la Société est fixé au 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel.
- 2) Les personnes suivantes sont nommées membres du Conseil de Surveillance de la Société pour un mandat d'une durée de six (6) ans et avec effet immédiat:
  - Dalia Bleyer, née le 17 juin 1983 à Alytus, Lithuania, avec adresse professionnelle à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand-Duché de Luxembourg;
  - James Andrew Lees, né le 31 janvier 1978 à Belfast, Royaume-Uni, avec adresse professionnelle à 7, rue Lou Hemmer, L-1748 Luxembourg - Findel, Grand-Duché de Luxembourg; et
  - Mark Wanless, ayant son adresse professionnelle à 11-15 Seaton Place, St Helier, Jersey JE4 0QH, British Islands.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte français fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 16 décembre 2014. Relation: EAC/2014/17294. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2015013043/737.

(150014659) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 janvier 2015.

**Mirabellebam S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 18-20, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 193.890.

---

**STATUTS**

L'AN DEUX MIL QUATORZE, LE DIX-NEUF DÉCEMBRE.

Par-devant Maître Cosita DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu

Monsieur Nicolas BRAUN, chef d'entreprise, demeurant professionnellement 8, rue Lamennais, F-75008 PARIS, ici représenté par Madame Ina HASKAJ, employée, demeurant professionnellement 18-20, rue Michel Rodange L -2430 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, datée du 5 décembre 2014.

Laquelle procuration, après avoir été paraphée «ne varietur» par la mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Lequel comparant représenté comme dit ci-dessus a arrêté, ainsi qu'il suit, les statuts d'une société anonyme qu'il va constituer:

**Titre I<sup>er</sup> . Dénomination, Siège social, Objet, Durée, Capital social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** La société est une société anonyme luxembourgeoise régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg (et en particulier, la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales (la «loi de 1915») et par la loi du 25 août 2006) et par les présents statuts (les «Statuts»).

La société adopte la dénomination de: «MIRABELLEBAM SA»

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg-ville.

Il peut être transféré vers toute autre commune à l'intérieur du Grand-Duché de Luxembourg au moyen d'une résolution de l'actionnaire unique ou en cas de pluralité d'actionnaires au moyen d'une résolution de l'Assemblée Générale de ses actionnaires délibérant selon la manière prévue pour la modification des Statuts.

Le Conseil d'Administration de la société («Le Conseil d'Administration») est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Il peut être créé par simple décision du Conseil d'administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet principal la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ses participations.

La société a également pour objet l'acquisition, la détention, l'exploitation, la mise en valeur, la vente ou la location d'immeubles, de terrains et autres, situés au Luxembourg ou à l'étranger, ainsi qu'à toutes les opérations financières, mobilières et immobilières y rattachées directement ou indirectement.

La société pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, certificats de trésorerie, et toutes autres formes de placement, les acquérir par achat, souscription ou toute autre manière, les vendre ou les échanger.

La société pourra prendre part à l'établissement et au développement de toute entreprise industrielle ou commerciale et pourra prêter son assistance à pareille entreprise au moyen de prêts, d'avances, de garanties ou autrement.

La société pourra prêter ou emprunter avec ou sans intérêts, émettre des obligations et autres reconnaissances de dettes.

La société prendra toutes les mesures pour sauvegarder ses droits et fera toute opération quelconque qui se rattache en tout ou partie à son objet social.

La société peut réaliser son objet directement ou indirectement, en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toute opération de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 3,10 (trois euros dix centimes) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Tous les certificats au porteur émis devront être immobilisés auprès d'un dépositaire désigné par le conseil d'administration. Le conseil d'administration informera les actionnaires de toute nomination de dépositaire ou de tout changement le concernant dans le délai de 30 jours ouvrables.

Les actes de nomination ou changement concernant les dépositaires devront être déposés et publiés conformément à l'article 11bis §1<sup>er</sup>, 3), d) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

Un registre des actions au porteur sera ouvert, lequel se trouvera auprès de dépositaire et renseignera la désignation précise de chaque actionnaire, l'indication du nombre des actions au porteur ou coupures détenues, la date du dépôt, les transferts, l'annulation ou la conversion des actions en titres nominatifs avec leur date.

La propriété de l'action au porteur s'établit par l'inscription sur le registre des actions au porteur. A la demande écrite de l'actionnaire au porteur, un certificat peut être lui délivré par le dépositaire constatant toutes les inscriptions le concernant qui lui sera remis endéans 30 jours.

Toute cession entre vifs est rendue opposable vis-à-vis des tiers et de la Société par un constat de transfert inscrit par dépositaire sur le registre des actions au porteur sur base de tout document ou notification constatant le transfert de propriété entre cédant et cessionnaire. La notification de transfert pour cause de mort est valablement faite à l'égard de dépositaire, s'il n'y a opposition, sur la production de l'acte de décès, du certificat d'inscription et d'un acte de notoriété reçu par le juge de paix ou par un notaire.

Les actions au porteur ne se trouvant pas en dépôt ou n'étant pas valablement inscrites dans le registre des actions au porteur, verront leurs droits suspendus.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Si un actionnaire désire céder une ou plusieurs de ses actions, il les offrira d'abord aux autres actionnaires et notifiera au Conseil d'Administration, par lettre recommandée, le nombre des actions, le prix auquel il désire les aliéner, le nom et l'adresse du tiers acquéreur.

Le Conseil d'Administration notifiera dans les plus brefs délais le contenu de la lettre aux autres actionnaires.

Endéans le mois suivant la notification du Conseil d'Administration, chaque actionnaire peut informer le Conseil d'Administration qu'il souhaite acheter les actions mises en vente au prix spécifié.

Les conditions accessoires de la vente devront être les mêmes que celles convenues avec les tiers acquéreurs.

Dans cette hypothèse, l'actionnaire offrant sera dans l'obligation de transférer toutes les actions offertes aux actionnaires qui désirent les acheter et ces derniers seront dans l'obligation d'acheter toutes ces actions en proportion avec les actions détenues par chacun des actionnaires, contre paiement du prix demandé.

Si un ou plusieurs actionnaires déclarent sa volonté d'acheter comme stipulé ci-avant, les actions seront en premier lieu allouées aux actionnaires autant que possible en proportion avec les actions détenues par chacun des actionnaires.

Si aucun des actionnaires n'a exercé le droit d'acheter durant la période établie, l'actionnaire offrant sera libre durant trois mois de transférer ces actions au prix demandé par lui aux tiers acquéreurs.

## **Titre II. Administration, Surveillance**

**Art. 7.** En cas de pluralité d'actionnaires, la société doit être administrée par un Conseil d'Administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Si la société est établie par un actionnaire unique ou si à l'occasion d'une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que la société a seulement un actionnaire restant, le Conseil d'Administration peut être réduit à un administrateur (l'«Administrateur unique») jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires constatant l'existence de plus d'un actionnaire.

Une personne morale peut être membre du Conseil d'Administration ou peut être l'Administrateur Unique de la société. Dans un tel cas, son représentant permanent sera nommé ou confirmé en conformité avec la Loi de 1915.

Les Administrateurs ou l'Administrateur Unique sont nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une période n'excédant pas six ans et sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale des actionnaires.

En cas de vacance du poste d'un administrateur pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restant nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires portant ratification du remplacement effectué.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax, étant admis.

Dans le cas où un administrateur délégué serait nommé, sa présence au conseil d'administration sera obligatoire. Il pourra toutefois donner une procuration.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, e-mail ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion

du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix. En cas de partage des voix, la voix de l'administrateur délégué est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale.

**Art. 10.** Le Conseil d'Administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs délégués.

Toutefois, le premier administrateur délégué peut-être nommé par l'assemblée générale.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs, choisis dans ou hors son sein, associés ou non.

**Art. 11.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le Conseil d'Administration agissant par son Président ou un administrateur-délégué.

**Art. 12.** Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

**Art. 13.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, ils sont nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans. Ils sont rééligibles.

**Art. 14.** La société se trouve engagée, en cas d'administrateur unique, par la signature unique de son administrateur unique, ou en cas de pluralité d'administrateurs, par la signature collective de deux administrateurs.

Dans le cas où un administrateur délégué serait nommé, la société serait engagée par la signature collective de deux administrateurs dont obligatoirement la signature de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle de l'administrateur-délégué.

### **Titre III. Assemblée générale et répartition des bénéfices**

**Art. 15.** La société peut avoir un actionnaire unique lors de la constitution ainsi que par la réunion de toutes ses actions en une seule main. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique n'entraîne pas la dissolution de la société.

S'il y a seulement un actionnaire, l'actionnaire unique assure tous les pouvoirs conférés à l'assemblée générale des actionnaires et prend les décisions par écrit.

En cas de pluralité d'actionnaires, l'assemblée générale des actionnaires représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, ratifier ou exécuter tous les actes relatifs à l'activité de la société.

Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales.

Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Sauf dans les cas déterminés par la loi ou les Statuts, les décisions prises par l'Assemblée Ordinaire des actionnaires sont adoptées à la majorité simple des voix.

Lorsque la société a un actionnaire unique, ses décisions sont des résolutions écrites.

Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi.

Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté.

Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité des deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

L'assemblée générale décide de l'affectation ou de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale est également autorisée à octroyer aux administrateurs une rémunération appelée tantièmes.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit de plein droit au siège social ou à tout autre endroit de la commune du siège indiqué dans l'avis de convocation, le premier vendredi du mois de juin à dix-sept heures.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** Par décision de l'assemblée générale extraordinaire de ou des actionnaires, tout ou partie des bénéfices et réserves autres que ceux que la loi ou les statuts interdisent de distribuer peuvent être affectés à l'amortissement du capital par voie de remboursement au pair de toutes les actions ou d'une partie de celles-ci désignées par tirage au sort, sans que le capital exprimé ne soit réduit.

Les titres remboursés sont annulés et remplacés par des actions de jouissance qui bénéficient des mêmes droits que les titres annulés, à l'exclusion du droit au remboursement de l'apport et du droit de participation à la distribution d'un premier dividende attribué aux actions non amorties.

#### **Titre IV. Exercice social, Dissolution**

**Art. 18.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente-et-un décembre de chaque année.

**Art. 19.** La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

#### **Titre V. Disposition générale**

**Art. 20.** La loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales, ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

##### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente-et-un décembre deux mille quinze.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille seize.

##### *Souscription et libération*

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, le comparant, représenté comme indiqué ci-avant, déclare souscrire à la totalité des dix mille (10.000) actions du capital social, et déclare:

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en espèces, de sorte que la somme de 31.000 € (trente et un mille euros) se trouve dès à présent à la disposition de la nouvelle société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

##### *Constatation*

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

##### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de EUR 1.300,-.

##### *Assemblée générale extraordinaire*

Et à l'instant le comparant a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à 3 (trois) et le nombre des commissaires à un (1).

2. Sont nommés administrateurs:

a) Madame Virginie ROBERT, chef d'entreprise, née le 12 août 1963 à Orléans, demeurant professionnellement 8, rue Lamennais, F-75008, Paris, France,

b) Monsieur Nicolas BRAUN, chef d'entreprise, né le 25 mars 1979 à Metz, demeurant professionnellement 8, rue Lamennais, F-75008 PARIS,

c) Monsieur Roger GREDEN, administrateur de sociétés, né le 28 octobre 1953 à Arlon, demeurant 4A, rue de l'Ouest, L-2273 Luxembourg,

3. Est nommée commissaire aux comptes:

EP International SA, société de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi à 20, rue Michel Rodange L-2430 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 130 232.

4. Les mandats des administrateurs et du commissaire expireront immédiatement après l'assemblée générale statutaire de 2020 (deux mille vingt).

5. L'adresse du siège social de la société est établie au 18- 20, rue Michel Rodange, L-2430 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la représentante des comparants, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé le présent acte avec un notaire.

Signé: I. HASKAJ, C. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 23 décembre 2014. Relation: LAC/2014/62935. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): I. THILL.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de dépôt au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2015.

Me Cosita DELVAUX.

Référence de publication: 2015013692/217.

(150015559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

**Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 193.895.

—  
STATUTES

In the year two thousand and fifteen, on sixth day of January,

Before Me Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, (Grand-Duchy of Luxembourg),

THERE APPEARED:

1. NGPMR (Cayman) L.P., a limited partnership, constituted and existing under the laws of Grand Cayman, registered under the number HL-20842, with its office at c/o Appleby Trust (Cayman) Ltd., Clifton House, 75 Fort Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, ("NGPMR (Cayman) L.P.");

2. The Pallinghurst Resources Fund L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Grand Cayman, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership under the number WK-19204 with its registered office at 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005 Cayman Islands, ("The Pallinghurst Resources Fund L.P.");

3. AMCI ConsMin (Cayman) L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Grand Cayman, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership under the number WK-19209 with its registered office at 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005 Cayman Islands, ("AMCI ConsMin (Cayman) L.P.");

4. SPP AQ (Jersey) L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Jersey, registered with the Registrar of Limited Partnership under the number LP 1159 with its registered office at 13, Castle Street, St Helier, Jersey JE4 5UT, ("SPP AQ (Jersey) L.P.");

5. M&R Follow-On Fund (Cayman) L.P., a limited partnership constituted and existing under the laws of Grand Cayman, registered with the Registrar of Exempted Limited Partnership under the number HL-36245, with its registered office at Clifton House, 75 Fort Street, P.O. Box 1350 GT, Grand Cayman KY1-1108 Cayman Islands, ("M&R Follow-On Fund (Cayman) L.P.");

6. Pallinghurst Investor Consortium (Lux) S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with register office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 143734, ("Pallinghurst Investor Consortium (Lux) S.à r.l.");

7. Pallinghurst Investor Consortium II (Lux) S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with register office at L-2456 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 152918, ("Pallinghurst Investor Consortium II (Lux) S.à r.l.");

8. Dutch Investments (Lux) S.à r.l., a private limited liability company (Société à responsabilité limitée), incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with register office at L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 157475 ("Dutch Investments (Lux) S.à r.l.");

All here represented by Mr. Luis MARQUES GUILHERME, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of eight (8) proxies given under private seal.

Such proxies, after having been signed "ne varietur" by the mandatory and the notary, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

The appearing parties, represented as aforesaid, are the members (hereinafter the "Members") of the company established in Republic of Mauritius under the name of "Pallinghurst Ivy Lane Capital Limited", (hereinafter referred to as the "Company"), with registered office in Level 8C, Ebene Cyber Tower II; Ebene Cyber City, Ebene, Mauritius, registered with the register of Republic of Mauritius under the number 69215 C1/GBL.

The Company decided to transfer its registered office to the Grand-Duchy of Luxembourg according to the resolutions of the Members dated November 15<sup>th</sup>, 2014. A copy of such resolutions, signed "ne varietur" by the lawful attorney and the undersigned notary shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Members, represented as said before, declare and request the notary to state:

I. That the Members bear witness that the following documents have been submitted to them:

- A copy of a certificate issued by Mauritian Registrar of Companies certifying that the Company is duly incorporated under the law of Mauritius;

- A copy of the constitution of the Company under the law of Republic of Mauritius dated June 27<sup>th</sup>, 2014;

- A copy of the Members register of the Company;



- A copy of the resolutions passed by the Members at the Republic of Mauritius registered office of the Company on November 15<sup>th</sup>, 2014 (the "Resolutions");
- A copy of a legal opinion issued by Appleby Mauritius Office on January 6, 2015.
- Powers of attorney to represent the Members;
- A copy of the accounts of the Company as at December 31<sup>st</sup>, 2013 (the "Accounts");
- A copy of interim balance sheet of the Company as at November 30<sup>th</sup>, 2014 (the "Interim Balance Sheet") and a confirmation letter issued by the Company dated December 30, 2014 (the "Confirmation Letter");
- A valuation report issued by Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M) dated as of December 29<sup>th</sup>, 2014, which states that as at November 30<sup>th</sup>, 2014, the net asset value of the Company was in excess of nine million five hundred fifty-five thousand two hundred ninety-two United States Dollars and sixty cents (USD 9,555,292.60) (the "Valuation Report").

The Resolutions, the Accounts, the Interim Balance Sheet, the Confirmation Letter and the Valuation Report, after having been signed "ne varietur" by the proxy representing the Members and the undersigned notary will remain attached to the present deed.

II. That as stated in the Resolutions passed by the Members of the Company as on November 15<sup>th</sup>, 2014, it has already been decided, to transfer the registered office of the Company to the Grand-Duchy of Luxembourg with effect as at December 31, 2014, the present extraordinary general meeting being called upon to vote and approve the transfer of the registered office from Republic of Mauritius to Grand-Duchy of Luxembourg and to authenticate the said resolutions in accordance with the requirements of Luxembourg Law.

III. That in addition the present extraordinary general meeting is called upon to vote and approve the amendments mentioned below in order to bring the articles of association of the Company in accordance with the requirements of Luxembourg Law, as well as to confirm among others the appointment of the members of the board of directors of the Company.

IV. That it results from the legal opinion issued by Appleby Mauritius Office on January 6, 2015 that

(a) "The Company has, so far, taken all steps necessary to allow its registration in Luxembourg and to conclude the transfer of its seat out of Mauritius; and

(b) Considering (i) all of the aforementioned legal steps taken and necessary under Mauritius law, (ii) the draft of the resolutions of the shareholders of the Company to be made in Luxembourg before the notary public on or around the date of this opinion and (iii) as per the confirmation provided to us by e-mail dated 05 January 2015 from the lawyers of Wildgen, Partners in Law, being the Luxembourg law firm assisting the Company on its transfer of seat, we understand that the transfer of seat of the Company will be effective in Luxembourg as at 31 December 2014, and, to the best of our knowledge, nothing prevents such effect under Mauritius law."

V. That it results from the Interim Balance Sheet of the Company as at November 30, 2014 and from the Valuation Report issued by Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M) prenamed, attesting that as at November 30<sup>th</sup>, 2014, the net asset value of the Company was in excess of nine million five hundred fifty-five thousand two hundred ninety-two United States Dollars and sixty cents (USD 9,555,292.60), the value of its share capital.

VI. That the items on which the Members will resolve are the following:

1. Confirmation and ratification of the resolutions passed by the Members of the Company on November 15<sup>th</sup>, 2014 deciding to transfer the registered office from Republic of Mauritius to Grand-Duchy of Luxembourg with effect as at December 31, 2014, in accordance with the provisions of the laws of Grand-Duchy of Luxembourg and without break in continuity of the legal personality of the Company and without creation of a new legal entity.

2. Confirmation that the activities of the Company in Republic of Mauritius have been stopped as of December 31<sup>st</sup>, 2014 and that the accounts as of December 31<sup>st</sup>, 2013 have been approved.

3. Approval of the valuation report issued by Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M) on December 29<sup>th</sup>, 2014.

4. Adoption by the Company of the Luxembourg nationality.

5. Adoption of the form of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée").

6. Change of the name of the Company into "Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l."

7. Adaptation of the articles of association of the Company, so as to make them comply with the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg and among others adaptation of the following specific points:

- creation of 2 classes of corporate units, the class A corporate units and the class B corporate units

8. Fixation of the registered office of the Company at Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

9. Transitory disposition regarding the first accounting year.

10. Determination of the number of directors, appointment of the directors and determination of the duration of their office.

11. Miscellaneous.

The appearing parties, represented as here above stated, have requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Members confirm and ratify the resolutions passed in the Republic of Mauritius by the Members of the Company on November 15<sup>th</sup>, 2014, deciding to transfer the registered office from Republic of Mauritius to Grand-Duchy of Luxembourg with effect as at December 31, 2014, in accordance with the provisions of Luxembourg laws and without break in continuity of the legal personality of the Company and without creation of a new legal entity.

*Second resolution*

The Members confirm that the activities of the Company in the Republic of Mauritius have been stopped since December 31<sup>st</sup>, 2014 and that the accounts of the Company as at December 31<sup>st</sup>, 2013 have been approved.

Based on the Interim Balance Sheet as at November 30<sup>th</sup>, 2014 and the Confirmation Letter, the Members indicate that the net asset value of the Company is in excess of nine million five hundred fifty-five thousand two hundred ninety-two United States Dollars and sixty cents (USD 9,555,292.60).

A copy of the accounts as at December 31<sup>st</sup>, 2013, of the Interim Balance Sheet, and of the Confirmation Letter after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Third resolution*

The Members approve the report issued by Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M) dated as of December 30, 2014 concluding that:

"As at 30 November 2014, the net asset value of the Company was in excess of nine million five hundred fifty-five thousand two hundred ninety-two United States Dollars and sixty cents (USD 9,555,292.60)".

The said report, signed "ne varietur" by the proxy and the undersigned notary, shall stay attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

*Fourth resolution*

The Members confirm that in accordance with the article 159 of the Luxembourg company law dated August 10<sup>th</sup>, 1915 as amended, the Company adopts the Luxembourg nationality and is to be considered as a Luxembourg company with effect as of the date of the present deed.

The Members acknowledge that the Company will have to be registered with the Luxembourg Trade and companies Register and will have to provide the notary with a certificate attesting that the Company has been stricken of the register of the Republic of Mauritius.

*Fifth resolution*

The Members confirm that the Company shall operate in the Grand-Duchy of Luxembourg under the form of a "société à responsabilité limitée" with the articles of association as stated here below.

*Sixth resolution*

The Members confirm their resolution to change the name of the Company into "Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l."

*Seventh resolution*

As a consequence of such transfer of the registered office of the Company, the Members adopt the following articles of association of the Company, so as to make them comply with the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg.

The articles of association of the Company shall henceforth be read as follows:

**"Title I. Form - Name - Purpose - Duration - Registered office**

**Art. 1.** There is hereby established a private limited liability company (société à responsabilité limitée), under the name of "Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l." (hereinafter called the "Company"), which will be governed by Luxembourg laws, in particular by the law of August 10<sup>th</sup>, 1915 on Commercial Companies as amended (the "Law") and by the present articles of incorporation (the "Articles").

**Art. 2.** The object of the Company is the taking of participating interests, in any form whatsoever, in other companies either Luxembourg or foreign, as well as the ownership, management and development of such participating interests.

The purpose of the Company is, in particular, the acquisition of any type of securities, whether negotiable or not, stock, bonds, debentures, notes and other securities, including those issued by any government or any other international, national or local authority, and of any rights attached thereto, either by way of purchase, contribution, subscription, option or in any other manner, as well as the transfer by sale, exchange or in any other manner. Moreover, the Company may proceed to the acquisition and development of patents and licenses.

The Company may borrow in any form and proceed to the private issuance of bonds, convertible or non-convertible instruments of whatever kind and debentures. To the full extent permitted by law, the Company may grant any assistance,

loan, advance, or guarantee to the companies in which it has a direct or indirect participating interest, or to companies being part of the same group of companies as the Company.

The Company may further carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any form whatsoever in any enterprise or any private Company as well as to the administration, management, control and development of these participating interests.

In general, the Company may carry out any commercial, industrial and financial operations, which it may deem useful to enhance or to supplement its purpose.

**Art. 3.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4.** The registered office of the Company is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place within Luxembourg by a resolution of the board of managers. It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the general meeting of its members.

Branches or other offices may be established either in Luxembourg or abroad by resolution of the board of managers.

If extraordinary events of a political, economic, or social nature, likely to impair the normal activity at the registered office or easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding such provisional transfer of the registered office, shall remain a Luxembourg company.

## **Title II. Capital - Corporate Units**

**Art. 5.** The subscribed capital of the Company is set at nine million five hundred fifty-five thousand two hundred ninety-two United States Dollars and sixty cents (USD 9,555,292.60), divided into:

- eighty-five billion five hundred fifty-two million nine hundred twenty-six thousand (85,552,926,000) class A corporate units with a par value of zero point zero zero zero one cent of United States Dollars (USD 0.0001) each;
- one ten billion (10,000,000,000) class B corporate units with a par value of zero point zero zero zero one cent of United States Dollars (USD 0.0001) each.

The rights granted to the holders from time to time of each of the Class A corporate units and of the Class B corporate units are defined in these Articles of Association and may be further detailed and agreed upon by shareholders' agreement.

## **Title III. General meetings of members**

**Art. 6.** Any regularly constituted meeting of members of the Company shall represent the entire body of members of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify all acts relating to the operations of the Company.

A meeting of the members is called by means of an eight days' prior convening notice by the chairman of the board of managers or by any two managers. The convening notice includes the agenda of the meeting.

If all of the members are present or represented at a meeting of members, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of members duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The capital and other provisions of these articles of incorporation may, at any time, be changed by the sole member or by members representing at least three quarters (3/4) of the capital. The members may change the nationality of the Company by a unanimous decision.

Resolutions in writing approved and signed by all members shall have the same effect as resolutions voted at a members' meeting.

Any member may participate in any meeting of the members by conference call or by other similar means of communication enabling all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. The minutes of any such meeting shall however be approved and signed by all the members present at such a meeting.

**Art. 7.** Each corporate unit is entitled to one vote in ordinary and extraordinary general meetings.

The Company will recognize only one holder per corporate unit; in case a corporate unit is held by more than one person, the Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that corporate unit until one person has been appointed as the sole owner in relation to the Company.

Each corporate unit gives right to one fraction of the assets and profits of the Company in direct proportion to the number of corporate units in existence.

The corporate units may be stapled to convertible instruments issued or to be issued by the Company in accordance with the terms and conditions of such instruments. Any member who transfers, sells, assigns, pledges or otherwise disposes of one or more of its corporate units in the capital of the Company to a third party (or to the Company in the

case of a redemption) is obliged to transfer a same proportion of his convertible instruments, to that same third party (or the Company, as applicable), in accordance with the applicable terms and conditions of the concerned convertible instruments.

The general meeting of the Company may accept contributions to the share premium account or other capital contributions without issuance of new corporate units in the Company.

**Art. 8.** If the Company has only one member, this sole member exercises all the powers of the general meeting.

The decisions of the sole member which are taken in the scope of the first paragraph are recorded in minutes or drawn-up in writing.

Also, contracts entered into between the sole member and the Company represented by him are recorded on minutes or drawn-up in writing. Nevertheless, this latter provision is not applicable to current operations entered into under normal conditions.

**Art. 9.** If the Company has at least two members, the corporate units are freely transferable between the members.

The corporate unit transfer inter vivos to non-members is subject to the consent given in a general meeting of members representing at least three quarters (3/4) of the Company's capital.

In the case of the death of a member the corporate unit transfer to nonmembers is subject to the consent of owners of the corporate units representing no less than three quarters (3/4) of the rights held by the surviving members. In this case, however, the approval is not required if the corporate units are transferred either to heirs entitled to a compulsory portion or to the surviving spouse.

The Company may redeem its own corporate units.

However, if the redemption price is in excess of the nominal value of the corporate units to be redeemed, the redemption may only be decided to the extent that sufficient distributable reserves are available as regards the excess purchase price. The members' decision to redeem its own corporate units shall be taken by an unanimous vote of the members representing one hundred per cent (100 %) of the capital, in an extraordinary general meeting and will entail a reduction of the capital by cancellation of all the redeemed corporate units.

#### **Title IV. Management**

**Art. 10.** The Company shall be managed by one or several managers, who need not to be members of the company.

If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers, composed of category A manager (s) and category B manager(s). The managers are appointed and removed "ad nutum" by the general meeting of members, which determines their powers, compensation and duration of their mandates.

**Art. 11.** The board of managers may choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs not to be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the members.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four hours in advance of the hour set for such a meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of the meeting. This notice may be waived by the consent in writing or by letter, telefax or e-mail of each manager. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing by letter, telefax or e-mail another manager as his proxy. A manager may represent more than one of his colleagues, provided however that at least two managers are present at the meeting.

Votes may also be cast in writing by letter, telefax or e-mail.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers. Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions voted at the managers' meetings.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication enabling all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting. A meeting held by these means of communication shall be deemed to be held at the registered office of the Company in Luxembourg.

**Art. 12.** The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two managers.

**Art. 13.** The board of managers is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition on behalf of the Company in its interests.

All powers not expressly reserved by law or the present articles to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers.

The board of managers may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with the prior consent of the general meeting of members, to any manager or managers of the board or to any person or to any committee (the members of which need not to be managers) deliberating under such terms and with such powers as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any person who need not to be manager, appoint and dismiss all officers and employees, and fix their emoluments.

**Art. 14.** Towards third parties the Company is validly bound by the single signature of the sole manager, or in the case of several managers by the joint signature of one (1) A manager and one (1) B manager, or by the joint or single signature of any person(s) to whom such signatory power shall be delegated by the Company.

**Art. 15.** In the execution of their mandate, the managers are not held personally responsible for the obligations of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the correct performance of their duties.

#### **Title V. Accounting year - Annual Accounts**

**Art. 16.** The accounting year of the Company shall begin on January 1<sup>st</sup> of each year and shall terminate on December 31<sup>st</sup>.

**Art. 17.** The annual accounts are drawn up by the managers as at the end of each fiscal year and will be at the disposal of the members at the registered office of the Company.

#### **Title VI. Dividends - Interim dividends**

**Art. 18.** Out of the annual net profits of the Company, five percent (5%) shall be placed into the legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when the reserve amounts to ten percent (10%) of the share capital of the Company.

The general meeting of members, upon recommendation of the managers, will determine how the annual net profits will be disposed of.

Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

1. Interim accounts are established by the managers,
2. These accounts show a profit including profits carried forward,
3. The decision to pay interim dividends is taken by an extraordinary general meeting of the members,
4. The payment is made once the Company has obtained the assurance that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

#### **Title VIII. Winding up - Liquidation**

**Art. 19.** In the event of dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the meeting of members effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

#### **Title VIII. Final clause - Applicable law**

**Art. 20.** All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the Law.”

##### *Transitory Provision:*

The first accounting year of the Company in the Grand Duchy of Luxembourg shall begin on the date of the present deed and shall terminate on December 31<sup>st</sup>, 2015.

##### *Eight resolution*

The Members confirm that the registered office of the Company is established at 6, Rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg as of the date of the present deed.

##### *Ninth resolution*

The Members unanimously confirm that the subscribed capital of the Company in the aggregate amount of nine million five hundred fifty-five thousand two hundred ninety-two United States Dollars and sixty cents (USD 9,555,292.60), represented by (i) eighty-five billion five hundred fifty-two million nine hundred twenty-six thousand (85,552,926,000) class A corporate units with a par value of zero point zero zero zero one cent of United States Dollars (USD 0.0001) each

and (ii) ten billion (10,000,000,000) class B corporate units with a par value of zero point zero zero zero one of United States Dollars (USD 0.0001) each, will be held as follows:

- 1) NGPMR (Cayman) L.P. will hold
  - eleven billion three hundred and seventy-six million six hundred and forty-nine thousand four hundred and fifty-one (11,376,649,451) Class A corporate units, and
  - six hundred and ninety-one million five hundred and thirty-two thousand three hundred and thirty-three (691,532,333) Class B corporate units
- 2) The Pallinghurst Resources Fund L.P. will hold
  - thirteen billion four hundred and twenty-one million two hundred and forty-four thousand six hundred and thirty-nine (13,421,244,639) Class A corporate units, and
  - two billion one hundred and eighty-six million forty thousand nine hundred and fifteen (2,186,040,915) Class B corporate units
- 3) AMCI ConsMin (Cayman) L.P. will hold
  - seventeen billion thirty-six million two hundred and forty-seven thousand eight hundred and eighteen (17,036,247,818) Class A corporate units, and
  - two billion seven hundred and seventy-four million eight hundred and fifty-two thousand seven hundred and sixty-seven (2,774,852,767) Class B corporate units
- 4) SPP AQ (Jersey) L.P. will hold
  - thirteen billion, seven hundred and three million, seven hundred and sixty thousand, eight hundred and eighty-nine (13,703,760,889) Class A corporate units, and
  - two billion one hundred and thirty-eight million five hundred and fifty-two thousand seven hundred and twenty-five (2,138,552,725) Class B corporate units
- 5) M&R Follow-On Fund (Cayman) L.P. will hold
  - six billion four hundred and thirty-one million three hundred and forty-eight thousand nine hundred and fifty-two (6,431,348,952) Class A corporate units, and
  - two billion two hundred and nine million twenty-one thousand two hundred and sixty (2,209,021,260) Class B corporate units
- 6) Pallinghurst Investor Consortium (Lux) S.à r.l. will hold
  - nineteen billion two hundred and sixty-eight million three hundred thousand seven hundred and ninety-nine (19,268,300,799) Class A corporate units
- 7) Pallinghurst Investor Consortium II (Lux) S.à r.l. will hold
  - two billion eight hundred and nine million eight hundred and seventy-eight thousand five hundred and fifty (2,809,878,550) Class A corporate units, and
- 8) Dutch Investments (Lux) S.à r.l. will hold
  - one billion five hundred and five million four hundred and ninety-four thousand nine hundred and two (1,505,494,902) Class A corporate units.

Each of the Members respectively confirms that the above ownership of corporate units as outlined for each one of them constitutes the due and lawful translation of their situation as members of the Company until its transfer of seat to the Grand-Duchy of Luxembourg. The evidence of such participations in the capital of the Company has been brought to the notary by means of the documents first submitted to the notary, namely the shareholders register of the Company and the Valuation Report.

#### *Tenth resolution*

The Members decide to fix the number of managers at five (5) and to appoint, with effect as of the date of the present deed, as class A managers of the Company:

1. Arne Hojriis FRANDSEN, businessman, born in Naestved (Denmark) on the December 22, 1966, residing at ch. Chantecoucou 24, 1255 Veyrier, Switzerland;
2. Andrew Paul WILLIS, businessman, born in Auckland (New Zealand), on the April 5, 1979, residing at 2 Brock Terrace, The Grange, St Peter Port, Guernsey, GY1 1RQ;
3. Hans MENDE, businessman, born in Lobositz (Czech Republic) on the March 13, 1944, residing in 256 Long Neck Point, Darien, CT 06820, USA;
4. John CALVERT, businessman, born in Australia, on the 17 November 1964, residing at 6107 Desco, Dallas TX 75225, USA

And as class B manager:

Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., a private limited liability company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 103.336 with its registered office at 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Their mandate shall expire immediately after the members' meeting to be held in relation to the approval of the annual accounts as at December 31, 2015.

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and outgoings of any kind whatsoever borne by the Company, as a result of the presently stated, are evaluated at approximately four thousand six hundred Euro (EUR 4,600.-).

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing mandatory the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same proxy, in case of discrepancies between the French and the English texts, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing mandatory, known to the notary by her surname, first name, civil status and residence, the said mandatory signed with Us, the notary, the present original deed.

#### **Suit la version française de ce qui précède:**

L'an deux mille quinze, le six janvier

Pardevant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

#### **ONT COMPARU:**

1. NGPMR (Cayman) L.P., une société en commandite, constituée selon le droit des Iles Caïmans, enregistrée sous le numéro HL-20842, ayant son siège social au c/o Appleby Trust (Cayman) Ltd., Clifton House, 75 Fort Street, George Town, Grand Cayman, Iles Caïmans, ("NGPMR (Cayman) L.P.");

2. The Pallinghurst Resources Fund L.P., une société en commandite, constituée selon le droit des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registre des sociétés en commandite exemptées sous le numéro WK-19204, ayant son siège social au 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005 Iles Caïmans, ("The Pallinghurst Resources Fund L.P.");

3. AMCI ConsMin (Cayman) L.P., une société en commandite, constituée selon le droit des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registre des sociétés en commandite exemptées sous le numéro WK-19209 ayant son siège social au 190, Elgin Avenue, George Town, Grand Cayman KY1-9005 Iles Caïmans, ("AMCI ConsMin (Cayman) L.P.");

4. SPP AQ (Jersey) L.P., une société en commandite, constituée selon le droit des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registre des sociétés en commandite exemptées sous le numéro LP 1159 ayant son siège social au 13, Castle Street, St Helier, Jersey JE4 5UT Iles Caïmans, ("SPP AQ (Jersey) L.P.");

5. M&R Follow-On Fund (Cayman) L.P., une société en commandite, constituée selon le droit des Iles Caïmans, enregistrée auprès du Registre des sociétés en commandite exemptées sous le numéro HL-36245, ayant son siège social au Clifton House, 75 Fort Street, P.O. Box 1350 GT, Grand Cayman KY1-1108 Iles Caïmans, ("M&R Follow-On Fund (Cayman) L.P.");

6. Pallinghurst Investor Consortium (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 143734, ("Pallinghurst Investor Consortium (Lux) S.à r.l.");

7. Pallinghurst Investor Consortium II (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 152918, ("Pallinghurst Investor Consortium II (Lux) S.à r.l.");

8. Dutch Investments (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg sous le numéro B 157475 ("Dutch Investments (Lux) S.à r.l.");

tous représentés par M. Luís MARQUES GUILHERME, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu de huit (8) procurations données sous seing privé.

Lesquelles procurations, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire, resteront annexées au présent acte afin d'être enregistrées avec lui.

Les parties comparantes, représentés comme dit ci-avant, sont les associés (ci-après les "Associés") de la société établie à l'île Maurice sous la dénomination de «Pallinghurst Ivy Lane Capital Limited.», (ci-après la "Société"), ayant son siège social au Level 8C, Ebene Cyber Tower II; Ebene Cyber City, Ebene, Ile Maurice, enregistrée auprès du registre de la République de Maurice sous le numéro 69215 C1/GBL.

La Société a décidé de transférer son siège social vers le Grand-duché de Luxembourg suivant les décisions prises par les Associés en date du 15 novembre 2014. Une copie des décisions signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Les comparants, représentés comme dit ci-avant, déclarent et demandent au notaire d'acter:

I. Que les Associés attestent que les documents suivants leur ont été soumis:

- Une copie d'un certificat émanant du Registre des Sociétés mauricien attestant que la Société est valablement constituée en vertu des lois mauriciennes;
  - Une copie des statuts de la Société régis par les lois mauriciennes en date du 27 juin 2014;
  - Une copie du registre d'associés de la Société;
  - Une copie des résolutions des Associés prises au siège mauricien de la Société en date du 15 novembre 2014 (les «Résolutions»);
  - Une copie de l'avis juridique émis par Appleby Mauritius Office en date du 6 janvier 2015;
  - Des procurations pour représenter les Associés;
  - Une copie du bilan de la Société en date du 31 décembre 2013 (les «Comptes»);
  - Une copie du bilan intérimaire de la Société en date du 30 novembre 2014 (le «Bilan Intérimaire») et d'une lettre de confirmation émise par la Société en date du 30 décembre 2014 (le «Lettre de Confirmation»);
  - Un rapport d'évaluation émis par la société "Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M)" en date du 29 décembre 2014, déterminant que l'actif net de la Société, au 30 novembre 2014, dépassait neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars des Etats-Unis et soixante cents (USD 9.555.292,60) (le «Rapport d'Évaluation»);
- Les Résolutions, les Comptes, le Bilan Intérimaire, la Lettre de Confirmation et le Rapport d'Évaluation, après avoir été signés "ne varietur" par le mandataire représentant les Associés, et par le notaire instrumentant, resteront annexés au présent acte.

II. Qu'il ressort des résolutions prises par les Associés de la Société en date du 15 novembre 2014, qu'il a été décidé de transférer le siège social de la Société au Grand-duché de Luxembourg avec effet au 31 décembre 2014, la présente assemblée générale extraordinaire étant appelée à voter et à approuver le transfert du siège social de la République de Maurice au Grand-duché de Luxembourg et à authentifier lesdites résolutions conformément aux exigences de la loi luxembourgeoise.

III. Qu'en outre, la présente assemblée générale extraordinaire est appelée à voter et à approuver les modifications nécessaires mentionnées ci-dessous afin de mettre les statuts en conformité avec les exigences légales luxembourgeoises et de confirmer l'élection des membres du conseil de gérance de la Société.

IV. Qu'il résulte d'un avis juridique émis par Appleby Mauritius Office, en date du 6 janvier 2015 que:

(a) «La Société a, jusqu'ici, pris toutes les mesures nécessaires afin de permettre son immatriculation au Luxembourg et de régler le transfert de son siège hors de la République de Maurice; et

(b) Compte tenu de (i) toutes les étapes légales mentionnées ci-dessus prises et nécessaires selon le droit de la République de Maurice, (ii) le projet de résolutions des associés de la Société qui seront prises au Luxembourg devant notaire le ou aux alentours de la date de cette avis et (iii) selon la confirmation par courriel en date du 5 janvier 2015 de la part de l'étude Wildgen, Partners in Law, en sa qualité d'avocat luxembourgeois assistant la Société dans son transfert de siège, nous comprenons que le transfert de siège de la Société sera effectif au Luxembourg au 31 décembre 2014 et qu'à notre connaissance, rien n'empêche un tel effet selon le droit de la République de Maurice.»

V. Qu'il résulte du Bilan Intermédiaire de la Société au 30 novembre 2014 et du Rapport d'Évaluation émis par «Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M)» que l'actif net de la Société, au 30 novembre 2014, dépassait neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars des Etats-Unis et soixante cents (USD 9.555.292,60), n'est pas inférieure à son capital social.

VI. Que les points sur lesquels les Associés vont prendre des résolutions sont les suivants:

1. Confirmation et ratification des résolutions prises par les Associés de la Société en date du 15 novembre 2014, décidant de transférer le siège social de la République de Maurice au Grand-Duché du Luxembourg avec effet au 31 décembre 2014, en conformité avec les dispositions de la loi luxembourgeoise et sans rupture de la personnalité juridique de la Société et sans création d'une nouvelle entité juridique;

2. Confirmation que les activités de la Société à la République de Maurice ont été arrêtées en date du 31 décembre 2014 et que les comptes au 31 décembre 2013 ont été approuvés;

3. Approbation du rapport d'évaluation émis par la société «Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M)» en date du 29 décembre 2014;

4. Adoption par la Société de la nationalité luxembourgeoise;

5. Adoption de la forme d'une société à responsabilité limitée;

6. Changement de la dénomination sociale de la Société en «Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l.»;

7. Adaptation des statuts de la Société, afin de les mettre en conformité aux lois du Grand-duché de Luxembourg et plus spécifiquement adaptation des points suivants:

- création de deux (2) classes de parts sociales, les parts sociales de catégorie A et les parts sociales de catégorie B

8. Fixation du siège social de la Société au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg;

9. Dispositions transitoires en rapport avec le premier exercice social;

10. Détermination du nombre d'administrateurs, nomination des administrateurs et détermination de la durée de leur mandat;



## 11. Divers.

Lesdits comparants, représentés comme décrit ci-dessus, ont demandé au notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

Les Associés confirment et ratifient les résolutions prises à la République de Maurice, par les Associés de la Société le 15 novembre 2014, décidant de transférer le siège social de la République de Maurice vers le Grand-duché du Luxembourg avec effet au 31 décembre 2014, conformément aux dispositions des lois luxembourgeoises, sans aucune rupture de la personnalité juridique de la Société, sans création d'une nouvelle entité juridique.

### *Seconde résolution*

Les Associés confirment que les activités de la Société à la République de Maurice ont été arrêtées en date du 31 décembre 2014 et que les comptes de la Société au 31 décembre 2013 ont été approuvés.

Sur base du Bilan Intérimaire au 30 novembre 2014 et de la Lettre de Confirmation indiquant que la valeur net des actifs de la Société dépasse neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars des Etats-Unis et soixante cents (USD 9.555.292,60)

Une copie des comptes au 31 décembre 2013, du Bilan Intérimaire et de la Lettre de Confirmation, signées "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel ils seront soumis aux formalités de l'enregistrement.

### *Troisième résolution*

Les Associés approuvent le rapport émis par «Qaiyoom Dustagheer FCCA, MIPA (M)» en date du 29 décembre 2014 concluant comme suit:

«Au 30 novembre 2014, l'actif net de la Société dépassait neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars des Etats-Unis et soixante cents (USD 9.555.292,60)»

Ledit rapport, signé "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera soumis aux formalités de l'enregistrement.

### *Quatrième résolution*

Les Associés confirment que conformément à l'article 159 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, la Société adopte la nationalité luxembourgeoise et doit être considérée comme une société luxembourgeoise à partir de la date du présent acte.

Les Associés reconnaissent que la Société devra être inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et quelle devra transmettre au notaire l'avis de radiation dès qu'il sera communiqué à la Société par la chambre de commerce de la République de Maurice.

### *Cinquième résolution*

Les Associés confirment que la Société opérera au Grand-duché du Luxembourg sous la forme d'une société à responsabilité limitée avec les statuts tels qu'ils figurent ci-dessous.

### *Sixième résolution*

Les Associés décident de changer la dénomination de la Société en «Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l.».

### *Septième résolution*

En conséquence du présent transfert de siège social de la Société, les Associés adoptent les statuts suivants, de manière à les rendre conformes à la loi luxembourgeoise.

Les statuts de la Société devront être lus désormais de la manière suivante:

## **«Titre I<sup>er</sup> . Nom - Durée - Siège social - Objet social**

**Art. 1<sup>er</sup> .** Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée sous le nom de «Pallinghurst Ivy Lane Capital S.à r.l.» (ci-après la «Société») qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi») ainsi que par les présents statuts (les «Statuts»).

**Art. 2.** L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la détention, la gestion et le développement de ces participations.

L'objet de la Société sera, en particulier, l'acquisition de tous types de valeurs, négociables ou non, valeurs mobilières, obligations, titres de créance, effets de commerce et tous autres titres, y compris des valeurs émises par un gouvernement, quel qu'il soit, ou par toute autre autorité internationale, nationale ou locale, et de tous autres droits s'y rattachant, que ce soit par achat, apport, souscription, option, ou par tout autre moyen, ainsi que le transfert par vente, échange ou par tout autre moyen. En outre, la Société est en droit de procéder à l'acquisition et au développement de brevets et licences s'y rapportant.

La Société pourra contracter des emprunts de toute sorte et procéder à l'émission privée d'obligations convertibles ou de tout instrument non-convertible, et de titres de créance.

En conformité avec la Loi et dans les limites qu'elle circonscrit, la Société pourra accorder toute assistance, prêt, avance ou garantie aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou à toutes sociétés faisant partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra avoir également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise ou dans toute société de personnes, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

D'une manière générale, la Société peut exécuter toutes opérations commerciales, industrielles et financières qu'elle jugera utiles à l'accomplissement et au développement de son objet social.

**Art. 3.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4.** Le siège social de la Société est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés et en toute autre lieu de la ville de Luxembourg en vertu d'une décision du conseil de gérance.

Il pourra être créé, par décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Si des événements d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la facilité de communication entre ce siège et les personnes à l'étranger sont intervenus, ou sont imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège social restera une société luxembourgeoise.

## **Titre II. Capital social - Parts sociales**

**Art. 5.** Le capital social souscrit de la Société est fixé à neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars des Etats-Unis et soixante cents (USD 9.555.292,60), divisé en:

- quatre-vingt-cinq milliards cinq cent cinquante-deux millions neuf cent vingt-six mille (85.552.926.000) parts sociales de catégorie A ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro zéro un cent de Dollar des Etats-Unis (USD 0,0001) chacune;

- dix milliards (10.000.000.000) de parts sociales de catégorie B ayant une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro zéro un cent de Dollar des Etats-Unis (USD 0,0001) chacune;

Les droits attachés aux parts sociales de catégorie A et B sont définis dans les présents Statuts et peuvent éventuellement être plus détaillés tel que convenu dans un pacte d'associés.

## **Titre III. Assemblée générale des associés**

**Art. 6.** Toute assemblée générale des associés de la Société régulièrement constituée représente l'entière responsabilité des associés de la Société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter ou ratifier tous actes relatifs aux opérations de la Société.

L'assemblée générale des associés se réunira sur convocation notifiée huit jours en avance par le président du conseil de gérance ou par deux des gérants nommés. La convocation énonce l'ordre du jour de l'assemblée.

Si tous les associés sont présents ou représentés et s'ils confirment qu'ils ont été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale peut être tenue sans convocation ou publication préalable.

Sauf stipulation contraire contenue dans la loi, les décisions de l'assemblée générale des associés dûment convoquée seront prises à la majorité simple des présents et votants.

Le capital et d'autres dispositions des présents statuts peuvent, à tout moment, être changés par l'associé unique ou par des associés représentant au moins trois quarts (3/4) du capital. Les associés peuvent changer la nationalité de la Société par une décision unanime.

Les résolutions prises par écrit avec l'approbation et la signature de tous les associés ont le même effet que des résolutions votées en assemblée des associés.

Tout associé peut participer à toute réunion de l'assemblée par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres, et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Le procès-verbal d'une telle réunion devra toutefois être approuvé et signé par tous les associés.

**Art. 7.** Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

La Société reconnaît une seule personne par part sociale; si une part est détenue par plus d'une personne, la Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette part sociale jusqu'à ce qu'une personne ait été désignée comme en étant le seul propriétaire dans les relations avec la Société.

Chaque part sociale donne droit à une fraction de l'actif social et des bénéfices de la Société proportionnelle au nombre des parts existantes.

Les parts sociales peuvent être attachées à des instruments convertibles émis ou à émettre par la Société selon les termes et les conditions générales de ces instruments. Tout associé qui transfère, vend, confère, met en gage ou cède une ou plusieurs de ses parts sociales du capital social de la Société à une tierce partie (ou à la Société en cas de rachat) est obligé de transférer une proportion identique de ses instruments convertibles à la même partie tierce (ou à la Société selon le cas), selon les termes et les conditions générales des instruments convertibles concernés.

L'assemblée générale peut accepter des apports au compte de prime d'émission ou d'autres apports en capitaux propres sans émission de nouvelles parts sociales.

**Art. 8.** Si la Société n'a qu'un seul associé, cet associé unique exerce tous les pouvoirs attribués à l'assemblée générale.

Les décisions de l'associé unique prises dans le domaine de l'alinéa 1<sup>er</sup> sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

De même, les contrats conclus entre l'associé unique et la Société représentée par lui sont inscrits sur un procès-verbal ou établis par écrit. Cette disposition n'est pas applicable aux opérations courantes conclues dans des conditions normales.

**Art. 9.** Si la Société compte au moins deux associés, les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Le transfert de parts sociales entre vifs à des non-associés est soumis à l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts (3/4) du capital social.

En cas de décès d'un associé le transfert de parts sociales à des non-associés est soumis à l'agrément des propriétaires de parts sociales représentant au moins les trois quarts (3/4) des droits appartenant aux survivants. Dans ce cas, cependant, l'agrément n'est pas requis lorsque les parts sont transmises soit à des héritiers réservataires, soit au conjoint survivant.

La Société peut racheter ses propres parts sociales.

Toutefois, si le prix de rachat est supérieur à la valeur nominale des parts sociales à racheter, le rachat ne peut être décidé que dans la mesure où des réserves distribuables sont disponibles en ce qui concerne le surplus du prix d'achat. La décision des associés de racheter les parts sociales sera prise par un vote unanime des associés représentant cent pour cent (100%) du capital social, réunis en assemblée générale extraordinaire et impliquera une réduction du capital social par annulation des parts sociales rachetées.

#### Titre IV. Administration

**Art. 10.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants qui n'a/n'ont pas besoin d'être associés de la Société.

En cas de pluralité de gérants, ils forment un conseil de gérance composé d'au moins un (1) gérant ayant un pouvoir de signature A et d'au moins un (1) gérant ayant un pouvoir de signature B.

Les gérants sont désignés et librement révoqués par l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs, rémunérations et durée des mandats.

**Art. 11.** Le conseil de gérance pourra choisir parmi ses membres un président. Il pourra également choisir un secrétaire, qui n'a pas besoin d'être gérant, et qui sera responsable de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées d'associés.

Le conseil de gérance se réunira sur convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans la convocation.

Une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance doit être adressée à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant l'heure fixée pour la réunion, exceptée en cas d'urgence pour lequel la nature des circonstances d'urgence doit être mentionnée dans la convocation. Cette convocation peut être écartée par l'accord écrit ou par lettre, télécopie ou e-mail de chaque gérant. Des convocations séparées ne sont pas requises pour des réunions individuelles tenues à des lieux et heures prescrites dans un programme préalablement adopté par une résolution du conseil de gérance.

Tout gérant pourra prendre part à une réunion du conseil de gérance en donnant pouvoir à un autre gérant par écrit par lettre, télécopie ou e-mail. Un gérant pourra représenter plus d'un gérant à la condition toutefois qu'au moins deux gérants participent à la réunion.

Les votes pourront être également effectués par écrit par lettre, télécopie ou e-mail.

Le conseil de gérance ne peut délibérer ou agir valablement que si au moins une majorité des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance. Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion.

Les résolutions prises par écrit avec l'approbation et la signature de tous les gérants ont le même effet que des résolutions votées en réunions des gérants.

Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou par d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à la réunion de s'entendre les unes les autres, et de communiquer les unes avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle

réunion. Une réunion tenue par le biais de ces moyens de communication sera réputée avoir été tenue au siège social de la Société à Luxembourg.

**Art. 12.** Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le président pro tempore qui a présidé une telle réunion.

Les copies ou extraits de tels procès-verbaux qui pourront être produits en justice ou à toute autre occasion seront signés par le président, le secrétaire ou par deux gérants.

**Art. 13.** Le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour exécuter tous actes d'administration et de disposition pour compte de la Société et dans l'intérêt de celle-ci.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du conseil de gérance.

Le conseil de gérance pourra déléguer ses pouvoirs de conduire les affaires courantes de la Société et la représentation de la Société pour de telles affaires, avec le consentement préalable de l'assemblée générale des associés, à un ou plusieurs membres du conseil de gérance ou à toute autre personne ou à tout comité (dont les membres n'ont pas à être gérants) délibérant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil de gérance déterminera. Il pourra également confier tous pouvoirs et mandats spéciaux à toute personne qui ne doit pas nécessairement être gérant, nommer et révoquer tous cadres et employés, et fixer leur rémunération.

**Art. 14.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique, ou en cas de pluralité de gérants par la signature conjointe d'un (1) gérant ayant un pouvoir de signature A et d'un (1) gérant ayant un pouvoir de signature B, ou par la signature conjointe de toute personne(s) à qui un pouvoir de signature a été délégué par la Société.

**Art. 15.** Dans l'exécution de leur mandat, les gérants ne sont pas responsables personnellement des engagements de la Société. En tant que mandataires de la Société, ils sont responsables de l'exercice correct de leurs obligations.

#### **Titre V. Année comptable - Comptes annuels**

**Art. 16.** L'année sociale commencera le 1<sup>er</sup> janvier et se terminera le 31 décembre.

**Art. 17.** A la fin de chaque exercice, le conseil de gérance prépare les comptes annuels qui sont à la disposition des associés au siège social de la Société.

#### **Titre VI. Dividendes - Dividendes Intérimaires**

**Art. 18.** Un montant égal à cinq pour cent (5%) des bénéfices nets de la Société est affecté à la réserve légale. Cette déduction cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

L'assemblée générale des associés, sur recommandation du conseil de gérance, déterminera l'affectation des bénéfices nets annuels.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. des comptes intérimaires sont établis par le conseil de gérance,
2. ces comptes font apparaître un bénéfice y inclus les bénéfices reportés,
3. la décision de verser des dividendes intérimaires est prise par une assemblée générale extraordinaire des associés,
4. le paiement est effectué lorsque la Société a obtenu l'assurance que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

#### **Titre VII. Dissolution - Liquidation**

**Art. 19.** En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales) nommés par assemblée générale des associés décidant de la dissolution et fixant les pouvoirs et la rémunération des liquidateurs.

#### **Titre VIII. Loi applicable**

**Art. 20.** Tout ce qui n'est pas expressément réglementé par les présents statuts sera déterminé en concordance avec la Loi.»

#### *Disposition transitoire*

Le premier exercice comptable de la Société effectué au Grand Duché de Luxembourg commencera à la date du présent acte et terminera le 31 décembre 2015.

#### *Huitième résolution*

Les Associés décident de fixer le siège social de la Société au 6, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, à compter de la date du présent acte.

### Neuvième résolution

Les Associés confirment unanimement que le capital souscrit de la Société s'élève à un montant de neuf millions cinq cent cinquante-cinq mille deux cent quatre-vingt-douze Dollars des Etats Unis et soixante cent (USD 9.555.292,60), représenté par (i) quatre-vingt-cinq milliards cinq cent cinquante-deux millions neuf cent vingt-six mille (85.552.926.000) parts sociales de catégorie A d'une valeur nominale de zéro virgule zéro zéro zéro un cent de Dollar des Etats Unis (USD 0,0001) chacune et (ii) dix milliards (10.000.000.000) de parts sociales de catégorie B d'une valeur nominale d'un zéro virgule zéro zéro zéro un cent de Dollar des Etats Unis (USD 0,0001) chacune, sera partagé de la manière suivante:

1) NGPMR (Cayman) L.P.

- onze milliards trois cent soixante-seize millions six cent quarante-neuf mille quatre cent cinquante et un (11.376.649.451) parts sociales de catégorie A, et

- six cent quatre-vingt-onze millions cinq cent trente-deux mille trois cent trente-trois (691.532.333) parts sociales de catégorie B

2) The Pallinghurst Resources Fund L.P.

- treize milliards quatre cent vingt et un millions deux cent quarante-quatre mille six cent trente-neuf (13.421.244.639) parts sociales de catégorie A, et

- deux milliards cent quatre-vingt-six millions quarante mille neuf cent quinze (2.186.040.915) parts sociales de catégorie B

3) AMCI ConsMin (Cayman) L.P.

- dix-sept milliards trente-six millions deux cent quarante-sept mille huit cent dix-huit (17.036.247.818) parts sociales de catégorie A, et

- deux milliards sept cent soixante-quatorze millions huit cent cinquante-deux mille sept cent soixante-sept (2.774.852.767) parts sociales de catégorie B

4) SPP AQ (Jersey) L.P.

- treize milliards sept cent trois millions sept cent soixante mille huit cent quatre-vingt-neuf (13.703.760.889) parts sociales de catégorie A, et

- deux milliards cent trente-huit millions cinq cent cinquante-deux mille sept cent vingt-cinq (2.138.552.725) parts sociales de catégorie B

5) M&R Follow-On Fund (Cayman) L.P.

- six milliards quatre cent trente et un millions trois cent quarante-huit mille neuf cent cinquante-deux (6.431.348.952) parts sociales de catégorie A, et

- deux milliards deux cent neuf millions vingt et un mille deux cent soixante (2.209.021.260) parts sociales de catégorie B

6) Pallinghurst Investor Consortium (Lux) S.à r.l.

- dix-neuf milliards deux cent soixante-huit millions trois cent mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (19.268.300.799) parts sociales de catégorie A

7) Pallinghurst Investor Consortium II (Lux) S.à r.l.

- deux milliards huit cent neuf millions huit cent soixante-dix-huit mille cinq cent cinquante (2.809.878.550) parts sociales de catégorie A

8) Dutch Investments (Lux) S.à r.l.

- un milliard cinq cent cinq millions quatre cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent deux (1.505.494.902) parts sociales de catégorie A

Chacun des Associés confirme individuellement que la détention des parts sociales telle que listée ci-dessus constitue la traduction correcte et légale de leur situation en tant qu'Associé de la Société jusqu'au transfert effectif du siège social au Grand Duché de Luxembourg. Les preuves de ces participations dans le capital de la Société ont été apportées préalablement au notaire soussigné, nommément le registre des parts et le rapport d'évaluation.

### Dixième résolution

Les Actionnaires décident de fixer le nombre des gérants de la Société à cinq (5) et de nommer, avec effet à la date du présent acte, comme gérant ayant un pouvoir de signature A de la Société:

1. Arne FRANDSEN, homme d'affaires, né à Naestved (Danemark), le 22 décembre 1966, demeurant professionnellement à ch. Chantecoucou 24, 1255 Veyrier, Suisse;

2. Andrew Paul WILLIS, homme d'affaires, né à Auckland (Royaume-Uni), le 5 avril 1979, demeurant professionnellement au 2 Brock Terrace, The Grange, St Peter Port, Guernsey, GY1 1RQ;

3. Hans MENDE, homme d'affaires, né à Lobositz (République Tchèque), le 13 mars 1944, demeurant professionnellement à 256 Long Neck Point, Darien CT 06820, Etats-Unis;

4. John CALVERT, homme d'affaires, né en Australie, le 17 novembre 1964, demeurant professionnellement à 6107 Desco Dallas TX 75225, Etats-Unis;

Et en tant que gérant ayant un pouvoir de signature B de la Société,

5. Intertrust Management (Luxembourg) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103336, avec siège social au 6 rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg.

Leurs mandats expireront immédiatement après l'assemblée générale des actionnaires qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2015.

#### *Frais*

Les frais, coûts, rémunérations et charges de quelque nature que ce soit, incombant à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à quatre mille six cents (4.600,- EUR).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

DONT ACTE, fait à Luxembourg, et passé à Luxembourg, à la date en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire, le présent acte est rédigé en français suivi d'une version anglaise, à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: L. MARQUES GUILHERME, C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C. 2, le 8 janvier 2015 2LAC/2015/661. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Paul MOLLING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée;

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013748/781.

(150015696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

#### **NovArtoMondo.999 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8088 Bertrange, 15, Domaine des Ormilles.

R.C.S. Luxembourg B 162.504.

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf décembre,

Pardevant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen,

a comparu:

Monsieur Thierry HOLTGEN, né à Mulhouse, France, le 21 janvier 1963, demeurant à L-8088 Bertrange, 15, rue des Ormilles,

Représenté aux fins des présentes par Monsieur Yvan LAMBERT en vertu d'une procuration sous seing privé, laquelle après avoir été signée ne varietur par le notaire et le comparant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera formalisée.

Lequel comparant après avoir établi au moyen de l'acte de constitution, que son mandant détient toutes les 99.999 parts de la société à responsabilité limitée NOVARTOMONDO.999 s.à r.l., dont le siège social se trouve à L-8088 Bertrange, 15, rue des Ormilles, inscrite au RCSL sous le numéro B 162504,

constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Fernand UNSEN, alors notaire de résidence à Diekirch, agissant en remplacement de son confrère Maître Henri BECK, notaire de résidence à Echternach, en date du 25 juillet 2011, publié au Mémorial C numéro 2374 du 05 octobre 2011,

et dont le comparant déclare que les statuts n'ont pas encore été modifiés,

s'est constitué au nom de son mandant en assemblée générale extraordinaire et a requis le notaire d'acter comme suit les résolutions suivantes:

Capital social:

Le capital de la société est augmenté de € 1.500.000,- (un million cinq cent mille Euros) pour être porté de son montant actuel de € 99.999,- (quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euros) au montant de € 1.599.999,- (un million cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euros) par incorporation du compte associé et représenté par la création de 1.500.000 nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de € 1,- chacune.

L'existence et le montant des apports effectués par l'associé sont documentés par le bilan de la Société et confirmés au moyen d'un certificat établi par le comptable de la société, Monsieur Yvan LAMBERT pour SJI GLOBAL ACCOUNTING SERVICES s.à r.l. avec siège à L-8287 Kehlen, 41, ZI de Kehlen, en date du 19 décembre 2014.

Le premier alinéa de l'article 6 des statuts est modifié comme suit:

**Version anglaise:**

«The share capital is set at one million five hundred ninety-nine thousand nine hundred and-ninety-nine Euros (€ 1.599.999,-) represented by one million five hundred ninety-nine thousand nine hundred and-ninety-nine (1.599.999) shares with a nominal value of one Euro (€ 1,-) each.»

«Le capital social est fixé à un million cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf Euros (€ 1.599.999,-) divisé en un million cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (1.599.999,-) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro (€ 1,-) chacune.»

*Souscription:*

Toutes les 1.500.000 nouvelles parts sociales créées sont souscrites par l'associé unique Monsieur Thierry HOLTGEN en contre-partie de son apport.

Monsieur Thierry HOLTGEN détient donc désormais toutes les 1.599.999 parts représentant le capital de la société.

Dont acte, fait et passé à Capellen, à la date mentionnée en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et résidence, ledit comparant a signé ensemble avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Y. Lambert, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 6 janvier 2015. Relation: 1LAC/2015/244. Reçu soixante-quinze euros 75,- €.

*Le Receveur (signé): I. Thill.*

POUR COPIE CONFORME.

Capellen, le 19 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013716/53.

(150015892) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Pilzenwelt S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 66, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 178.739.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution écrite prise par l'actionnaire unique de la Société en date du 23 janvier 2015, que, Monsieur Nicola Gianoli, demeurant Via Canova 18, 6900 Lugano (Suisse), a démissionné de ses fonctions d'administrateur unique de la Société avec effet au 31 décembre 2014.

L'actionnaire unique décide de nommer en remplacement, Monsieur Diego Romanini, demeurant Via Pelli 10, 6900 Lugano (Suisse), Maître Cécile Hestin, demeurant professionnellement au 22 avenue de Liberté, L-1930 Luxembourg et Maître Philippe Morales demeurant professionnellement au 22 avenue de Liberté, L-1930 Luxembourg avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Leur mandat d'administrateurs de la Société prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui sera tenue en 2021.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 janvier 2015.

*Pour la Société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015013779/20.

(150015505) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Pike Capital International S. à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 19.965,00.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 158.720.

—  
Les comptes annuels au 30 juin 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013758/10.

(150015420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

---

**Pereccman S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 171.132.

Le bilan de la société au 31/12/2013 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2015013756/12.

(150016441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

**Oxea S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1736 Senningerberg, 5, Heienhaff.

R.C.S. Luxembourg B 122.023.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 23 janvier 2015.

Référence de publication: 2015013747/10.

(150015477) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.

**Babar, Société Anonyme.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 11.855.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2015011863/10.

(150014101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 janvier 2015.

**Ehlisa Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 9, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 125.161.

*Procès-verbal de l'assemblée générale tenue à Luxembourg le 8 janvier 2015.*

Il résulte dudit procès-verbal que la démission de Monsieur Arnaud EHLINGER en tant que gérant administratif de la société a été acceptée.

Il résulte dudit procès-verbal que le siège social de la société est transféré avec effet immédiat. Le nouveau siège social est fixé au 104 Avenue du X Septembre à L-2550 Luxembourg

*Gérante administrative:*

Madame Isabelle EHLINGER-MIKLAVCIC, employée privée

Demeurant 8 Rue W.A. Mozart, L-2166 Luxembourg

*Gérante technique:*

Madame Yolande MAZZEI, employée privée

Demeurant 89B rue Jean Zay, F-54490 Piennes

Luxembourg, le 8 janvier 2015.

*Pour la société*

Référence de publication: 2015013362/20.

(150015985) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 janvier 2015.